

PCSES

Médiathèque
MUNICIPALE
Michel Serres

Projet Culturel Scientifique Éducatif et Social

2024

Projection 2025-2029

Rédigé par :

FABIENNE ÉLIE-EYNAUD
PAULINE MESTRE

Accompagnement :

FRANÇOISE MINETTI
FLORENCE RAMBAUD



mediatheque@ville-tallard.fr



04 92 54 11 12



ville-tallard.fr/fr/vivre/mediatheque



Table des matières

Introduction.....	1
I. Diagnostic de territoire.....	2
A - Tallard, porte d'entrée du sud gapençais	2
1) Tallard, position stratégique au coeur d'un carrefour géographique.....	2
2) Du bourg centre médiéval à la Zone d'activités économiques.....	4
3) Un territoire labellisé.....	5
B - Portrait de la population tallardienne.....	6
1) Une démographie croissante d'un territoire attractif	6
2) Situation socio-économique	8
C - Les équipements publics (cf. carte).....	10
1) Les équipements et les acteurs éducatifs et sociaux	10
2) Les équipements et les acteurs culturels et associatifs	12
3) Les animations culturelles à Tallard	13
4) Les équipements et associations sportives à Tallard	13
D - Les modes de transport et le tissu économique	14
1) La sécurisation et la mobilité douce : un enjeu pour la commune	14
2) Le tissu économique	17
II. Diagnostic de lecture publique	20
A - Historique, territoire	20
1) Historique.....	20
2) Le paysage de la lecture publique dans la Vallée de la Durance.....	20
B - Une médiathèque au coeur de la ville et du territoire	22
1) Un service de proximité	22
2) Visibilité	22
3) Transports.....	23
C - L'équipement.....	25
1) Le bâtiment et les espaces	25
2) Fonctionnement	28
3) Tarifs et modalités d'inscription et de prêt	28
4) Budget	29
5) L'équipe	31

D - Services.....	33
1) Les collections.....	33
2) Les services	35
3) Action culturelle.....	36
E - Publics	39
1) Origine géographique	39
2) Adhérents par âge	40
3) Profil de la population.....	41
4) Publics spécifiques	42
MOFF.....	45
Axes stratégiques et objectifs opérationnels	47
Calendrier des échéances	56
Conclusion	57
Annexes	58
Annexe 1 : Composition du comité de pilotage.....	58
Annexe 2 : Constats sur le passage à la gratuité, d’après les récentes études de l’Association des Bibliothécaires de France (ABF).....	58
Annexe 3 : Organigramme de la Mairie de Tallard.....	59
Annexe 4 : Principaux outils de communication utilisés	60
Annexe 5 : Exemple de fiche action “Passage à la gratuité”	61

Introduction

La médiathèque municipale Michel Serres a ouvert ses portes dans de nouveaux locaux en septembre 2018. Forte du soutien des partenaires institutionnels (Drac, Région, Département), la commune de Tallard a souhaité se doter d'un équipement de lecture publique structurant, à l'échelle d'une commune en plein essor.

Le Projet Scientifique et Culturel, rédigé sur la période 2015 - 2018, a posé les fondements du passage à un équipement exclusivement réservé à la lecture publique dans des locaux plus spacieux et plus accueillant pour satisfaire une population grandissante.

Il avait également pour ambition de renforcer les ressources humaines, de mettre en place un programme d'action culturelle et de créer un fonds propre de collections, en complément de celui de la Bibliothèque départementale. La nouvelle médiathèque, nommé Michel Serres, devait avoir un triple rôle :

- un lieu social, lieu d'accueil de toutes les populations,
- un lieu culturel, au cœur de l'offre culturelle de la commune et du territoire,
- un lieu de formation.

Dès l'ouverture, le succès de la médiathèque a conforté les élus dans leurs choix. Aussi, la municipalité n'a cessé d'accompagner l'établissement, épaulé par la bibliothèque départementale sur les objectifs initiaux fixés. L'équipe s'est professionnalisée avec deux agents de formation « métiers du livre ».

Cinq ans après l'ouverture, un bilan s'impose : l'offre culturelle correspond-elle aux attentes du public ? La communication est-elle efficiente ? Comment mettre en résonance la médiathèque avec les autres lieux culturels de la commune (Château, Parc de la Durance) et quelle place donner à la Micro-Folie ?

Tous ces questionnements mènent à l'établissement d'un point d'étape, afin de revisiter les axes définis pour l'ouverture de la médiathèque. Il convient de définir les besoins en termes de consolidation, d'adaptation, d'évolution pour conserver le niveau d'exigence en matière de politique publique de la Ville de Tallard, en direction de ses citoyens, dans le souci de l'intérêt général et de l'équité territoriale.

Le diagnostic du territoire et celui de la médiathèque mis à jour, ainsi que le travail de concertation avec le comité de pilotage¹, permettra de rédiger le nouveau Projet culturel Scientifique Éducatif et Social et d'élaborer un nouveau schéma directeur de la politique culturelle conduite au sein de la médiathèque municipale Michel Serres de Tallard en résonance avec le territoire communal et le territoire du sud-gapençais.

Cette réflexion s'inscrit dans une période particulière, celle du renouvellement de la mandature municipale en mars 2026 ; contexte qui est à prendre en compte.

¹ Voir annexe 1 : Composition du comité de pilotage

I. Diagnostic de territoire

A - Tallard, porte d'entrée du sud gapençais

1) Tallard, position stratégique au coeur d'un carrefour géographique

La commune de Tallard est la ville centre du sud-gapençais, elle est le cœur d'un carrefour géographique. Située en bord de Durance, Tallard s'étend sur une superficie de 15 km², à une altitude variant de 580 à 850 mètres. Cette situation géographique stratégique, au sud du département des Hautes-Alpes, limitrophe avec celui des Alpes de Haute-Provence permet de visualiser sur 360° le passage des terres de Provence aux montagnes des Alpes.



Tallard, ancienne cité fortifiée des bords de la Durance, bénéficie d'une position stratégique entre Alpes et Provence et d'un climat exceptionnel. Située à moins de cinq kilomètres de la sortie de l'autoroute A51 (échangeur de La Saulce) et à une quinzaine de kilomètres de Gap, elle est le passage obligé pour rejoindre les stations de ski des Alpes du Sud. À vingt minutes en voiture, se trouvent, au nord, le lac de Serre-Ponçon et, au sud, la ville de Sisteron.

Chef-lieu de canton, Tallard compte, au 1^{er} janvier 2020, 2 295 habitants (tallardiens / tallardiennes). Elle est gérée par un conseil municipal de 19 personnes. Depuis le 1^{er} janvier 2017, elle appartient à la Communauté d'agglomération de Gap - Tallard - Durance qui se compose de 17 communes (Barcillonnette, Châteauvieux, Claret, Curbans, Esparron, Fouillouse, Gap, Jarjayes, La Freissinouse, La Saulce, Lardier-et-Valença, Lettret, Neffes, Pelleautier, Sigoyer, Tallard et Vitrolles) et regroupe 50 097 habitants (2020). Auparavant, elle faisait partie de la Communauté de communes de Tallard – Barcillonnette dont elle était la ville-centre. Ce découpage correspondait au bassin de vie de la commune.

Le bassin de Tallard correspond à un nœud routier où se séparent les voies rejoignant Gap d'une part et Briançon et Barcelonnette d'autre part. Sa déconnexion physique du bassin de vie gapençais n'en efface pas moins les influences directes.

Tallard bénéficie de 3 entrées principales :

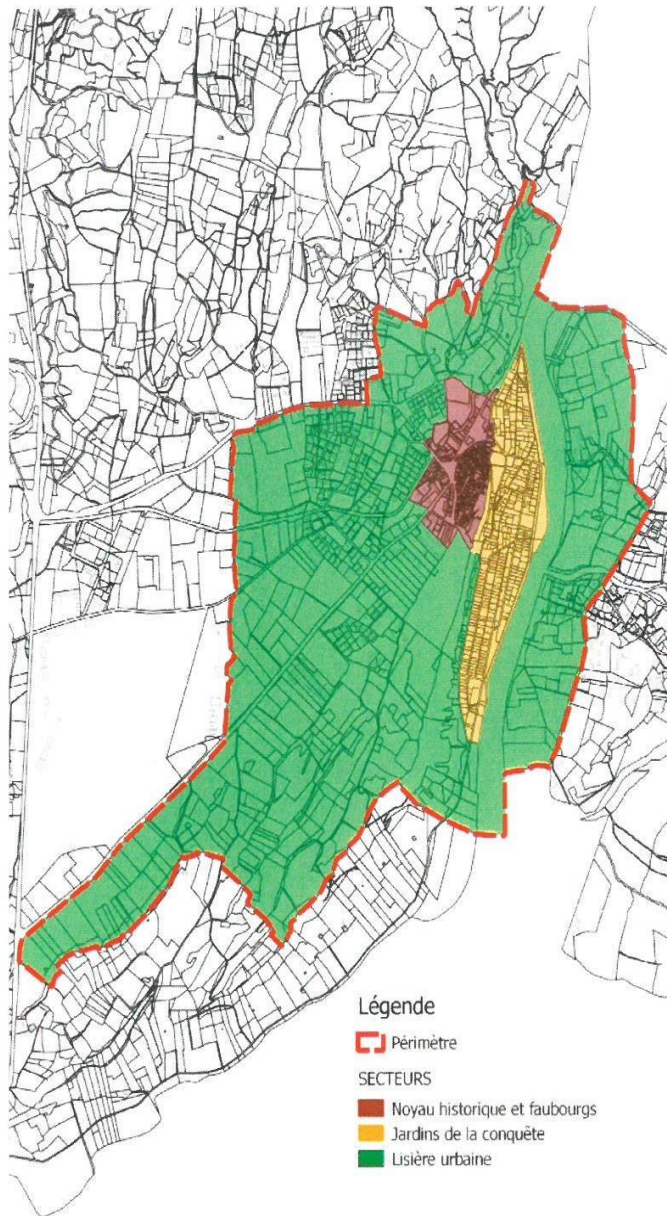
- o Entrée en provenance de Marseille / Sisteron (A51 ou RN85)
- o Entrée en provenance de Briançon (D942) / Barcelonnette ou Gap par route de la Luye (D900B)
- o Entrée en provenance de Gap (RN85)

La RN 85, itinéraire de la Route Napoléon et axe structurant du département des Hautes-Alpes, traverse la commune de Tallard. En liaison directe avec l'autoroute, elle est la porte d'entrée principale de l'agglomération Gap Tallard Durance. C'est aussi un axe touristique majeur qui va jusqu'à Grenoble (Isère) depuis Golfe Juan (Alpes-Maritimes) où l'empereur, à son retour de l'île d'Elbe, débarqua le 1er mars 1815.



2) Du bourg centre médiéval à la Zone d'activités économiques

La commune de Tallard se trouve à une altitude moyenne de 600 mètres. 14% de son territoire est couvert de forêts. Elle est composée d'un bourg centre médiéval aux ruelles étroites et de nombreux quartiers périphériques urbanisés, agricoles ou couverts de forêts.



D'un point de vue topographique, la commune est divisée en trois entités :

- La rive gauche de la Durance, lieu-dit les Boulangeons, qui correspond au pied du versant de la montagne des pluies. Le haut du versant découpé par des ravines et des torrents (Riou Pierroux et Gastinel) est recouvert de forêts de pins et de chênes pubescents. Le bas d'une pente plus faible est à dominante agricole et le lieu d'une urbanisation diffuse.

- Sur la rive droite, la plaine de Tallard qui est séparée de la Durance par la colline de Saint-Abdon au pied de laquelle on trouve le parc de la Garenne accolé au château. Cette riche plaine agricole, où s'est développée l'arboriculture, est également le lieu d'implantation de l'aérodrome de Gap-Tallard et de l'expansion de l'urbanisation récente avec la création d'une Zone d'Activités Économiques (aéropole) et d'une zone commerciale.

- Au-delà de la plaine, une zone de collines et de reliefs aux formes relativement arrondies, au nord et à l'ouest de la commune. Au nord de la D 46

dominent les landes et les taillis avec une urbanisation très éparse alors que la partie située à l'ouest de la RN 85 est essentiellement agricole.

Une quatrième zone fait le lien entre ces trois entités, la plaine sous le rocher du château. Située sur les bords de la Durance, en 1793, après construction d'une digue qui permettra de dévier la rivière de son lit et de la canaliser, des jardins dit « de la conquête » viennent y prendre place. Cette zone regroupe plus de 400 parcelles de petites surfaces sur une superficie totale de 27 hectares.

3) Un territoire labellisé

Avec la présence de deux monuments classés, l'église Saint-Grégoire et le château de Tallard, certains secteurs de la commune sont soumis à des dispositions de la Zone de Protection du Patrimoine architectural urbain et paysager « Tallard – Châteauvieux » (ZPPAUP) et depuis 2010 à l'Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) qui la remplaçait.

En mai 2021, la commune de Tallard est intégrée au programme "Petites villes de demain" qui a pour but d'améliorer la qualité de vie dans les petites centralités et les territoires ruraux alentours.

À Tallard, le programme accompagne notamment la commune pour la revitalisation du centre-bourg avec deux études :

- une étude de programmation urbaine et architecturale du centre-bourg pour définir un projet urbain et cohérent pour développer les usages du centre-bourg et également pour prioriser et planifier les projets de la commune,
- une étude pré-opérationnelle d'OPAH pour compléter le diagnostic « habitat » de la commune et définir une stratégie d'intervention sur l'habitat ancien.

L'adaptation de l'offre de services publics est aussi un axe du programme avec :

- 2022 : la création d'un espace France Services,
- En 2022, la commune a lancé la révision générale de son plan local d'urbanisme qui a été validé en février 2023. Cette révision intègre la création d'un éco-quartier à proximité du parc de la Garenne.
- 2024 : la réalisation d'un nouveau bâtiment pour les services techniques et destruction de l'ancien bâtiment pour libérer de l'espace sur la place Charles De Gaulle.

Et d'autres projets à venir : l'extension de l'école publique Saint-Exupéry, en lien avec la création de l'éco-quartier, la restructuration du complexe sportif et la requalification de la salle polyvalente, la requalification des entrées de ville et la sécurisation des axes de circulations, afin de favoriser une mobilité douce. Il est à noter que la commune de Tallard se trouve en zone de revitalisation pour une partie de son territoire

Les trois orientations générales, en constante interaction les unes avec les autres, sont les suivantes :

- Maintenir l'attractivité communale en tant que « bourg principal » de l'aire gapençaise.
- Garantir un aménagement équilibré du territoire tallardien entre préservation des espaces agricoles, naturels et le développement urbain.
- Préserver et valoriser l'identité du territoire à travers ses richesses naturelles et bâties.

En 2023, suite au classement de l'office de tourisme en première catégorie (10 novembre 2022), la commune obtient le label station de tourisme classée. Ce label met en avant la politique active du territoire en matière d'accueil, d'information et de promotion touristique. Cette politique active tend, d'une part, à assurer la fréquentation pluri-saisonnière du territoire, et d'autre part, à mettre en valeur les ressources naturelles, patrimoniales ou celles qu'elles

mobilisent en matière de créations et d'animations culturelles et d'activités physiques et sportives.

Tallard, porte d'entrée du sud gapençais

Points positifs

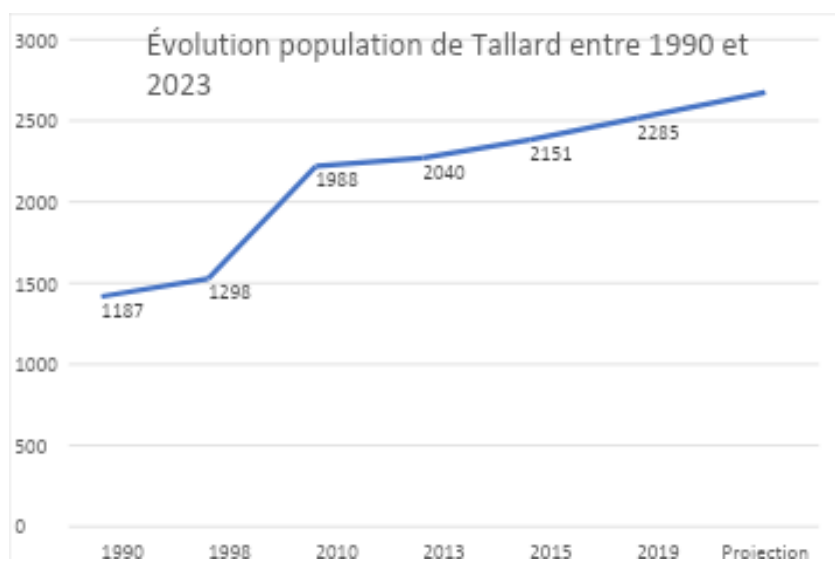
- Deuxième ville de l'agglomération Gap-Tallard-Durance
- Position stratégique à l'entrée du territoire du sud-gapençais depuis le sud de la Région (fin autoroute)
- Territoire labellisé (Station de tourisme, présence de deux monuments historiques classés, château et église Saint-Grégoire)

Points de vigilance

- Mutation d'un village à une ville (montée en gamme des services : coûts à assumer pour la commune)
- Présence de deux monuments historiques classés (coût entretien et restauration)

B - Portrait de la population tallardienne

1) Une démographie croissante d'un territoire attractif



Avec 2 295 habitants, Tallard figure parmi les huit communes les plus peuplées des Hautes-Alpes, après Gap, Briançon, Embrun, Laragne-Montéglin, Veynes, Chorges, La Bâtie-Neuve.

La commune a connu ces dernières années une croissance démographique importante. La population a pratiquement doublé dans les années 2000 et avoisine

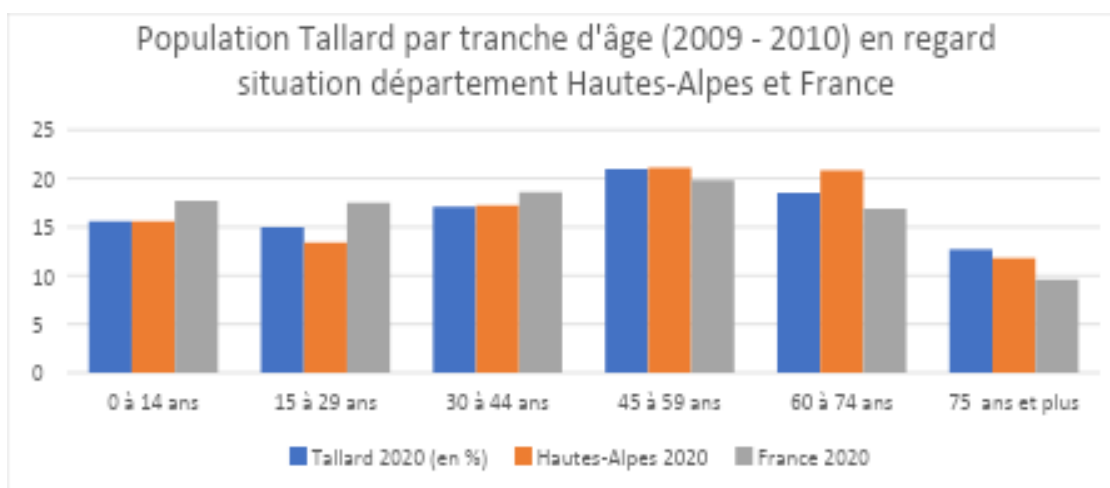
aujourd'hui les 2 295 habitants. La mandature 2001 - 2007 a donné des orientations très ambitieuses pour le développement de la commune avec la structuration de l'offre (crèche...)

Sur les trois dernières périodes de croissance connues (2010/2013 - 2013/2015 - 2015/2019), on observe des évolutions annuelles moyennes de 0,86%, 2,68% et 1,52%. En

appliquant une croissance de 1,7% correspondant à la moyenne de ces trois dernières, la commune atteindrait en 2023, 2444 habitants.

Cette hausse a été générée par un solde migratoire positif, avec un nombre d'entrées de 3,9% entre 1999 et 2010. En revanche, le solde naturel reste peu élevé. Aussi, la population de la commune est vieillissante.

Malgré un vieillissement de la population, seulement un tiers de la population a moins de 30 ans. La commune reste attractive grâce à des conditions de vie plutôt favorables (bon taux d'activités et nombreux services : collège, crèche, commerces, médecins...) sans oublier la proximité avec Gap.

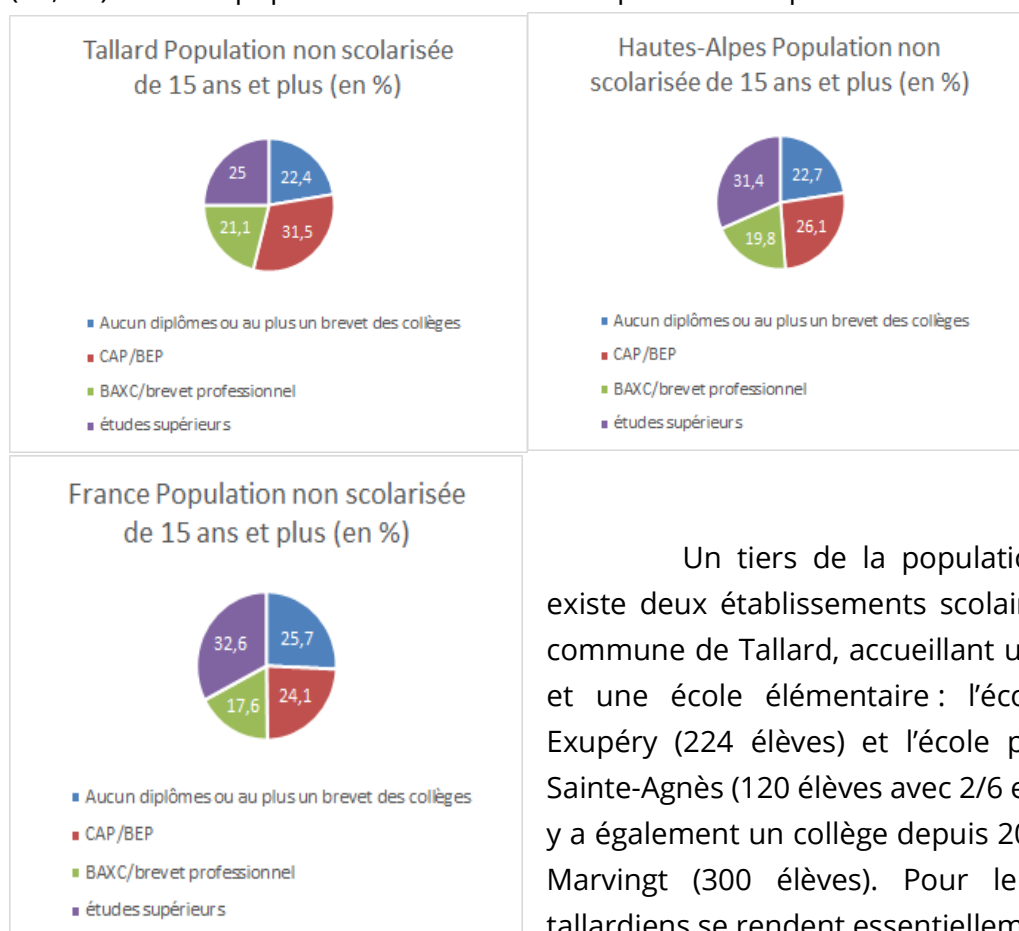


Sur la période 2009 – 2020, la composition des familles tallardiennes montre qu'il y a autant de couples avec enfants (43,8 %) que de personnes seules ou de couples sans enfant (45,5 %). Ces tendances sont au-dessus de la moyenne nationale et départementale. Une autre spécificité de la commune : Il y a autant de familles sans enfant (50,4 %) que de famille avec des enfants (49,6 %). Par contre, il y a moins de familles monoparentales à Tallard par rapport à la moyenne nationale et départementale. Les familles nombreuses (plus de trois enfants) sont plus présentes que dans le reste du département.

Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans (2020)

	Tallard 2020	Tallard 2020 (%)	France 2020 (%)	Hautes-Alpes 2020 (%)
Ensemble	613	100	100	100 (140 605)
Aucun enfant	309	50,4	49,3	54,3
1 enfant	176	28,7	21,9	22,6
2 enfants	104	16,9	19,7	17,4
3 enfants	20	3,2	6,8	4,6
4 enfants ou plus	5	0,8	2,3	1,1

La population tallardienne est globalement moins diplômée que la moyenne départementale et nationale. Par contre, on constate un fort taux de diplômés niveau CAP/BEP (31,4%). Donc la population active a des compétences acquises.



Un tiers de la population est scolarisée. Il existe deux établissements scolaires primaires sur la commune de Tallard, accueillant une école maternelle et une école élémentaire : l'école publique Saint-Exupéry (224 élèves) et l'école privée sous contrat, Sainte-Agnès (120 élèves avec 2/6 enfants de Tallard). Il y a également un collège depuis 2009, le collège Marie Marvingt (300 élèves). Pour le lycée, les jeunes tallardiens se rendent essentiellement à Gap.

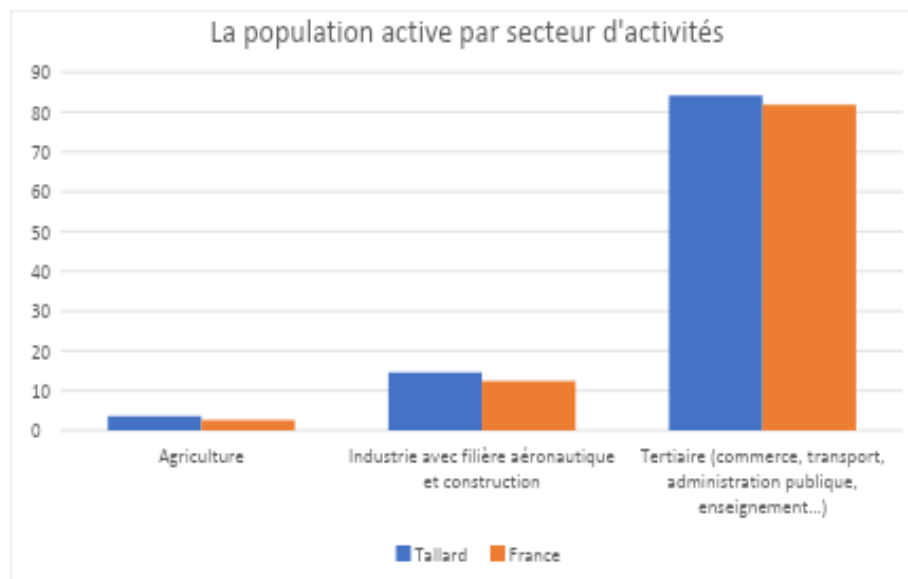
2) Situation socio-économique

La population active tallardienne est de 1 358 personnes (2020), soit 74% de la population (parmi les 15 – 64 ans) ce qui est assez élevé :

- 34,7 % des actifs travaillent sur Tallard,
- 81 % utilisent une voiture (camion ou fourgonnette) pour se rendre sur leur lieu de travail,
- 83,3 % des actifs sont des salariés dont 24,7 % sont à temps partiels majoritairement des femmes (39,7 %),
- Le taux de chômage est faible (7 %).

La population active par catégorie secteur d'activités :

Les secteurs d'activités de la population active suivent la tendance nationale (cf graphique). Dans le secteur agricole, les secteurs présents sur le territoire sont l'arboriculture et la viticulture. Pour le secteur secondaire c'est la filière aéronautique qui représente la majorité des emplois, en effet l'aérodrome emploie plus de 300 personnes.



Les catégories socioprofessionnelles les plus représentées sont les professions intermédiaires (28,4 %) et les employés (30,7 %). Les agriculteurs représentent seulement 2% de la population et les ouvriers 16,7 %.

En 2021, le revenu médian était de 22 310 €, légèrement supérieur à la moyenne départementale (22 010 €).

La majorité des logements sont des résidences principales (79,8 %) ; 60,4 % des tallardiens sont propriétaires et 36,4 % locataires (dont 7,9 % en HLM). Il y a peu de résidents secondaires ce qui a une incidence sur le calcul de la population pour la Dotation Globale de Fonctionnement (regroupant résidents permanents et secondaires).

À noter également le nombre important de logements vacants (13 %), en particulier dans le centre ancien, d'où la politique de la commune pour encourager les habitants à réhabiliter leurs logements et les intégrer dans le parc immobilier.

Portrait de la population tallardienne

Points positifs

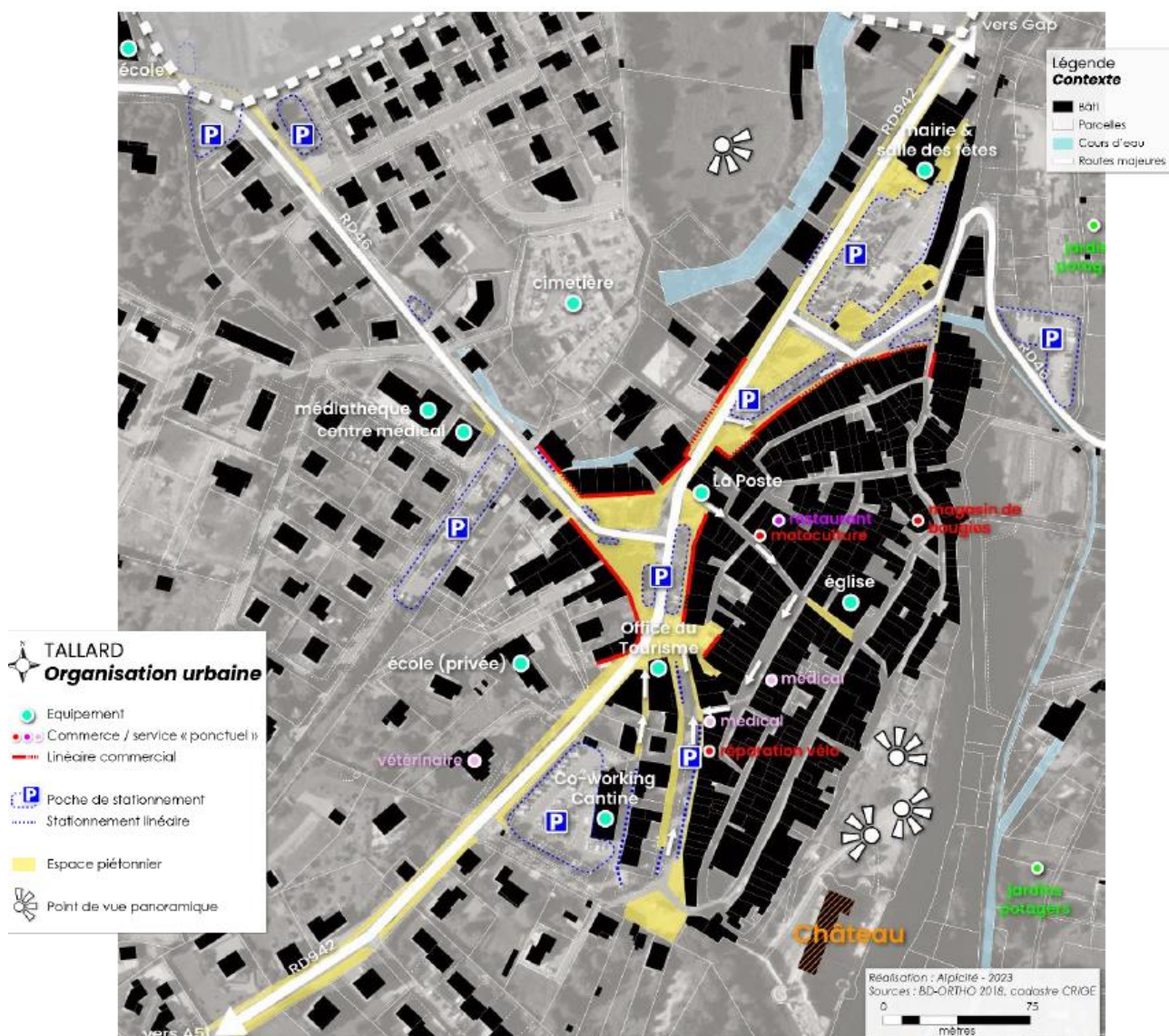
- Commune attractive (solde migratoire positif)
- Population diplômée avec des compétences (CAP/BEP)
- 1/3 des enfants scolarisés sur Tallard jusqu'à la fin de la troisième (deux écoles + collège)

Points de vigilance

- Population peu diplômée (faible fréquentation des lieux culturels ?)
- Population très active avec un secteur tertiaire très représenté (attention portée aux horaires des animations)
- Commune vieillissante
- Présence de nombreux logements vacants

C - Les équipements publics (cf. carte)

1) Les équipements et les acteurs éducatifs et sociaux



Outre les deux écoles primaires qui offrent des services périscolaires (garderie matin et soir, ainsi que la restauration scolaire) et le collège, la commune de Tallard possède d'autres services éducatifs :

- o Une crèche à gestion parentale, « Les coquins d'abord », dont les locaux sont mis à disposition par la commune en plus du soutien financier (subvention annuelle),
- o Une MAM, "Le mas des minots" : gestion par 4 assistantes maternelles,
- o Une association regroupant la quinzaine d'assistantes maternelles : « M'amuse bien »,

- o Un relais parents / enfants (RPE *la Baroulade*) qui accueille les parents pour les accompagner dans leur parentalité et qui organise chaque semaine des activités à l'attention des familles et/ou des assistantes maternelles,
- o Un accueil de loisirs sans hébergement : cet accueil géré par l'agglomération permet d'accueillir les enfants de 3 à 14 ans tous les mercredis et sur l'ensemble des vacances,
- o L'école polyaéro : spécialisé dans la formation des métiers de l'aéronautique en lien avec l'université d'Aix-Marseille. Formation du CAP au BAC + 5, en alternance.

Sur la rive gauche de la commune, on retrouve différents services médicaux-sociaux :

- o Un Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) « les vergers de la Durance » : établissement privé à but non lucratif médico-social qui dispose d'une capacité d'accueil de 66 lits, dont 2 unités d'accueil de 12 et 14 lits, en RDC, pour patients atteints de maladies neurodégénératives.
- o Un Centre médical (Soins de Suite et de Réadaptation) d'une capacité de 90 lits,
- o Depuis 1971, un établissement et service d'aide par le travail (ESAT) « la Chrysalide » : l'Esat Plein Soleil dépend de l'association La Chrysalide Marseille, avec une capacité d'accueil de 80 travailleurs handicapés. Sa propriété boisée de 7 hectares, accueille aussi les foyers d'hébergement Gai Soleil et le foyer d'accueil médicalisé Soleil Levant. En janvier 2019, restructuration pour devenir l'UNAPEI – Alpes Provence – la Chrysalide. Les pensionnaires fréquentent la médiathèque en individuel, principalement pour de l'accompagnement informatique.
- o Centre communal d'action sociale (CCAS) :
 - o Actions envers les aînés de la commune : distribution quotidienne de repas, repas et colis de Noël...
 - o Actions envers la jeunesse : sortie ski, sortie canoë, sortie simulateur de vol en soufflerie...

D'autres services publics sont aussi présents sur la commune : la Poste, la Maison France Service créée au sein de la mairie, dont les agents accompagnent les usagers dans leurs démarches (retraites, liens avec les services publics...) et dans la réalisation de leurs documents d'identité.

De plus, la commune a une volonté d'accompagner les projets privés notamment dans le secteur médical et paramédical ainsi que l'ouverture de commerces (mise en place du droit de préemption commercial en 2024).

2) Les équipements et les acteurs culturels et associatifs



Classé monument historique, le château date du XII^e siècle et est accessible par le parc municipal de la Garenne. Il est ouvert toute l'année pour les groupes sur rendez-vous et pour les individuels des vacances de printemps jusqu'aux vacances de Toussaint. Des visites guidées sont régulièrement organisées, auxquelles s'ajoutent des animations tout au long de l'année (concerts, événements particuliers, visites en nocturne...) Dernièrement, il a été créé : un espace d'accueil et boutique et des outils numériques pour des visites libres. Des travaux sont menés régulièrement, notamment pour l'entretien du site.

L'église Saint-Grégoire : classée monument historique en 1931, cette église a été construite au XVII^e siècle (1640 – 1644). Elle est placée sous le vocable de saint Grégoire qui vivait au IV^e siècle et s'est éteint à Tallard.

La salle polyvalente, d'une capacité de 400 personnes et équipée, est utilisée par les associations tallardiennes tout au long de l'année sauf pendant les périodes de vacances ; elle est également proposée à la location. Une rénovation complète est en cours.

La maison du gardien, située à l'entrée du parc de la Garenne, non loin du château, accueille les activités de différentes associations (club des aînés, scrapbooking, photographie..) Une maison des associations est en cours de création pour déplacer ces activités. Cela permettra d'accueillir un projet culturel dans la maison du gardien.

L'amphithéâtre du Parc de la Durance, achevé au printemps 2024, a accueilli différentes manifestations tout au long de l'année : les Dimanches en Durance organisés par le Syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la Durance (juin), la color run (dans le cadre d'octobre rose)... et plusieurs animations culturelles dans le cadre de la programmation des "Mardis de la Durance" de mi-juillet à mi-août (concert, théâtre, DJ...). Il est situé en bord de Durance, à côté de zones sportives (circuit bosses, parcours sportifs, parcours Kayak...) et d'un chemin piétonnier pour apprécier les bords de Durance et la zone des jardins de la conquête.

Une douzaine d'associations culturelles : chant chorale ; musique ; dessin ; peinture ; animations médiévales (danse, spectacle, combat de chevalier...) ; jeu d'hier et d'aujourd'hui ; photographie ; danse moderne jazz ; scrapbooking et danse folklorique. Certaines entretiennent des liens étroits avec la médiathèque avec laquelle elles organisent des animations : La Taïole, groupe folklorique, et CAJET qui propose des animations sur la nature et a réalisé une grainothèque qui est à la médiathèque.

L'école de musique intercommunale : l'école de musique a un effectif d'une centaine d'élèves avec une majorité d'élèves ayant 18 ans ou moins. 9 professeurs enseignants : flûte traversière, accordéon, guitare, violon, piano, batterie, saxophone, violoncelle, chant choral, cuivres (trompette tuba et trombone), musiques traditionnelles et formation musicale. L'école de musique intervient tout au long de l'année scolaire à la médiathèque pour le rendez-vous « Musique à la bib ». Un autre projet a été mené en partenariat : lectures musicales à la médiathèque.

3) Les animations culturelles à Tallard

Des partenaires de longues dates proposent des animations culturelles. D'abord organisées au château, certaines sont maintenant proposées à la médiathèque :

- animations proposées par l'Espace culturel de Chaillol : les week-ends musicaux, de janvier à juin, et le festival de Chaillol, durant la période estivale. La commune de Tallard est un partenaire de l'espace culturel de Chaillol en soutenant et accueillant ses actions depuis 2009 dans différents lieux de la commune. Ces moments musicaux sont accompagnés de temps de médiation : master classe avec l'école de musique, préparation au concert avec l'école Saint-Exupéry ou le centre La Chrysalide... La médiathèque a accueilli une médiation à destination du public enfant.
- Les excentrés du théâtre La Passerelle : la scène nationale gapençaise propose à Tallard des spectacles appelés « les excentrés ». Depuis l'ouverture de la médiathèque, il propose également des médiations spécifiques pour ce site.

D'autres animations sont proposées tout au long de l'année : fête de la musique, Journées européennes du patrimoine, foire aux plants, forum des associations, fête d'Halloween, chemin des crèches... La médiathèque essaie de s'associer dès qu'elle peut et que cela a du sens dans les actions conduites.

4) Les équipements et associations sportives à Tallard

La commune de Tallard bénéficie d'équipements sportifs :

Complexe sportif :

- o Tennis : deux courts
- o Piscine avec un bassin extérieur et une pataugeoire. Ouverte uniquement l'été.
- o Stade de football en stabilisé (projet d'un nouveau stade en cour)
- o City stade

Parc de Durance :

- o Parcours santé : dans le cadre de la requalification de l'espace naturel en bord de Durance (environ 7000 m²), aménagement d'un parcours sportif de 800 mètres avec agrès,
- o Rampe pour skate,
- o Terrain de bicross,
- o Amphithéâtre.

Base nautique sur la Durance avec stade d'entraînement (canoë, kayak)

Gymnase : situé dans le collège de Tallard, outre les terrains pour les sports collectifs (handball, basket...), il comporte un mur d'escalade utilisée par l'association le Gris-gris..

Aérodrome Gap-Tallard : créé en 1928, ce site obtient le label de « centre national de haut niveau » en 1987 et celui de premier centre de parachutisme en 1990 (présence du pôle

France). On peut y pratiquer toutes les activités en lien avec l'air (ULM, montgolfière, parachutisme, avion...)

Soufflerie On'air : installée depuis 2017 sur le site de l'aéropôle de Tallard, il s'agit du premier simulateur européen de chute libre.

Parcours VTT et de cyclotourisme : ce parcours, essentiellement en balcon, permet de découvrir le bassin gapençais, sa physionomie générale et quelques villages typiques de cette région.

Salle polyvalente : mise à disposition des associations tallardiennes pour tout type de pratique (judo, danse...)

Une dizaine d'associations sportives sont présentes sur la commune ayant pour objet : la pétanque, le judo, le sport automobile, l'équitation, la gymnastique, la chasse, le parachutisme, le basket, l'escalade, la course à pied, la danse, le Qi Gong et le football.

Certaines structures ou associations proposent des événements sportifs :

- En août, le rallye Gap racing (ASA Val Durance - août) : événement sportif emblématique de Tallard, 41^e édition en 2024,
- L'aérodrome accueille régulièrement un meeting aérien (tous les deux ans) et des événements tels que les championnats de France de parachutisme...

Les équipements publics	
Points positifs	Points de vigilance
<ul style="list-style-type: none">- Nombreux services publics sur la commune (Espace France service, poste...)- Nombreux services médicaux et médicaux-sociaux- Nombreux équipements sportifs- Tissu associatif riche = éléments sur lesquels la commune peut s'appuyer.	<ul style="list-style-type: none">- Équipements nombreux mais pas d'actions sociales par rapport à certains publics- Médiathèque partenaire du CCAS si son développement tend vers une vraie action sociale auprès de la population

D - Les modes de transport et le tissu économique

1) La sécurisation et la mobilité douce : un enjeu pour la commune

Avec la route départementale D 942 qui traverse le village, la sécurité est très importante pour le développement du village et la mise en place d'une mobilité douce. En 2023, en lien avec le Conseil départemental des Hautes-Alpes, la première phase a consisté à sécuriser la route depuis le collège au sud jusqu'à la mairie au nord de la commune : installation d'un feu

permettant de contrôler la vitesse et création d'une zone 30 avec plusieurs plateaux surélevés ainsi que des feux pour faciliter la traversée des piétons après déclenchement par ses derniers, notamment au niveau de l'école Sainte-Agnès.

Parallèlement à cette sécurisation, une piste cyclable a été créée depuis le centre du village jusqu'au feu tricolore du pied de la plaine en passant par le collège Marie Marvingt ainsi que plusieurs passages piétonniers, comme la liaison entre le parking du Champ de Foire et l'école Sainte-Agnès.

En projet, pour une réalisation fin 2025, l'aménagement du carrefour de Tallard, entre la RN85 et la RD42 afin d'améliorer et sécuriser le trafic. Ce projet consiste à créer un giratoire en remplacement du carrefour à feux existant, permettant l'entrée et la sortie depuis la RN 85, la RD942, et la zone artisanale de la Côte de Jalla. Pour cela, plusieurs voies feront l'objet d'élargissement et l'ensemble des accès sera regroupé.

La sécurisation de la route départementale D46 traversant la commune à l'ouest, entre l'aérodrome et le centre-ville, est également à l'étude. Elle permettra également de finaliser la piste cyclable pour l'ensemble de la ville pour rejoindre Gap et les agglomérations environnantes.

Les lignes de bus passent par Tallard

La Communauté d'agglomération est en charge du transport sur son territoire. Aussi, la commune de Tallard bénéficie de la ligne régulière allant de Gap à La Saulce, la ligne 100. Depuis le mois d'octobre, l'arrêt de bus à proximité de la médiathèque se nomme "Médiathèque Michel Serres". Cela va permettre de renforcer sa visibilité.





LIGNE 100 Gap - Tallard - La Saulce (Le Vivas)												
PERIODE DE FONCTIONNEMENT		Toute L'Année					Uniquement en Période Scolaire	Toute L'Année				
Communes	Noms Arrêts	LMMJVS	LMMJV	LMMJV	LMMJV	LMMJVS	LuMaJeVe	LMMJVS	LMMJV	LMMJV	LMMJV	
Gap	Collège Mauzan	X	X	X	X	12:10(2)	16:10	X	17:10(2)	X	18:10(2)	
	Faure du Serre	X	X	X	X	12:14(2)	16:19	X	17:19(2)	X	18:19(2)	
	Pôle d'Echanges Reynier	6:45	7:15	7:45	8:15	12:15	16:20	16:45	17:20	17:45	18:20	
	Porte Colombe	6:47	7:17	7:47	8:17	12:17	16:22	16:47	17:22	17:47	18:22	
	Stade Nautique	6:55	7:25	7:55	8:25	12:30	16:30	16:55	17:30	17:55	18:30	
	La Plaine de Lachaup	6:58	7:28	7:58	8:28	12:33	16:33	16:58	17:33	17:58	18:33	
Châteauneuf	ZA Châteauneuf	7:00	7:30	8:00	8:30	12:35	16:35	17:00	17:35	18:00	18:35	
Neffes	Centre/vacances des Alpes	7:02	7:32	8:02	8:32	12:37	16:37	17:02	17:37	18:02	18:37	
Châteauneuf	Le Rochazal	7:03	7:33	8:03	8:33	12:38	16:38	17:03	17:38	18:03	18:38	
Tallard	Aéropôle	7:05	7:35	8:05	8:35	12:40	16:40	17:05	17:40	18:05	18:40	
	Médiathèque "Michel Serres"	7:07	7:37	8:07	8:37	12:42	16:42	17:07	17:42	18:07	18:42	
	Avenue de Provence	7:10	7:40	8:10	8:40	12:45	16:45	17:10	17:45	18:10	18:45	
	Collège de Tallard	7:11	7:41	8:11	8:41	12:46	16:46	17:11	17:46	18:11	18:46	
La Saulce	L'Arizona	7:13	7:43	8:13	8:43	12:48	16:48	17:13	17:48	18:13	18:48	
	Gandières	7:15	7:45	8:15	8:45	12:50	16:50	17:15	17:50	18:15	18:50	
	Nord	7:17	7:47	8:17	8:47	12:52	16:52	17:17	17:52	18:17	18:52	
	Village	7:18	7:48	8:18	8:48	12:53	16:53	17:18	17:53	18:18	18:53	
Ladier/Valença	Les Caires	7:20	7:50	8:20	8:50	12:55	16:55	17:20	17:55	18:20	18:55	
	Plan de Lardier	X	X	X	X	12:57(3)	X	17:23(4)	17:57(5)	X	X	
Vitrolles	Le Vivas	X	X	X	X	13:01(3)	X	17:25(4)	18:01(5)	X	X	

(2) Extension départ "Collège de Mauzan" uniquement en Période Scolaire

(3) Extension jusqu'à l'arrêt "Le Vivas" uniquement le Mercredi en Période Scolaire

(4) Extension jusqu'à l'arrêt "Le Vivas" uniquement en Période Scolaire sauf le Mercredi

(5) Extension jusqu'à l'arrêt "Le Vivas" uniquement en Période Scolaire sauf le Mercredi et le Samedi

21/10/2024

D'autres lignes régulières passent par Tallard :

- la ligne reliant Gap - Barcelonnette avec trois allers / retours par jour (matin, midi et fin d'après-midi) du lundi au samedi.
- la ligne Gap - Marseille qui s'arrête à l'aéropôle et passe quelquefois par le village suivant les horaires.

2) Le tissu économique



Avec plus de 500 entreprises installées sur la commune, le tissu économique est dynamique et diversifié. Tallard est un haut lieu des activités aéronautiques grâce à l'aérodrome, de réputation internationale.

Outre l'économie médicale et sociale, qui s'est développée sur la rive gauche de la Durance, dans le quartier des Boulangeons (centre médical la Durance, l'Ehpad, la Chrysalide et ses différents foyers d'accueil de personnes handicapées), le tissu économique s'organise autour de plusieurs pôles :

- l'aérodrome à proximité duquel s'est développé un aéropôle (parc d'activités d'entreprises travaillant autour de la filière aéronautique) comprenant une zone d'activité principalement orientée vers la clientèle de l'aéropôle (club loisir, restauration ...etc.)
- le centre-ville de Tallard : commerces et services de proximité
- la ZAE des Rousines : grandes surfaces (supermarché, bricolage ...etc.)

Le poids de l'aérodrome dans la commune et dans l'économie

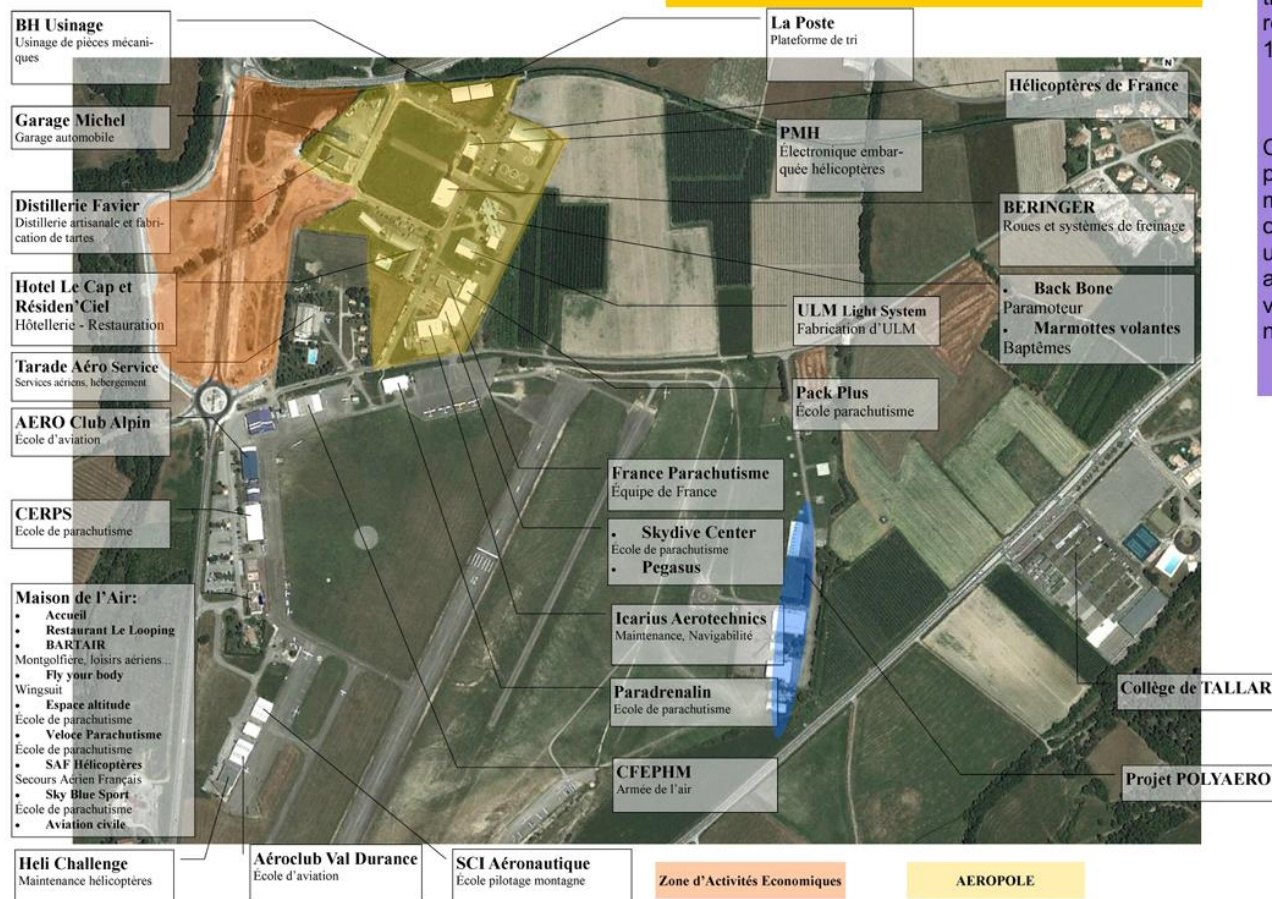
Les principales dates :

- 16 janvier 1928 : création aérodrome avec comme premier l'Aéro Club Alpin
- 1960 : arrivée de l'armée de l'air et le Centre nationale d'études spatiales (CNES) puis de l'Aviation légère de l'armée de terre (l'ALAT) qui quittera le site le 1^{er} août 2009
- 1987 : obtention du label « Centre national de haut niveau » pour le parachutisme
- 1990 : Tallard, premier centre de parachutisme de France, ce qui fait de l'aérodrome de Gap-Tallard la référence mondiale des loisirs aériens

Aujourd'hui, l'aérodrome s'étend sur toute la plaine sud de la commune. Son activité comptabilise plus de 80 000 mouvements aériens par an. Son organisation, la diversité des pratiques proposées (parachutisme, ULM, avion, vol en montgolfière, planeur, hélicoptère...) et une aérologie unique lui confèrent une place de leadership mondial.

Depuis le 1^{er} janvier 2011 le Conseil départemental des Hautes-Alpes a repris la gestion du site. Au sein du SIVU Gap - Tallard, les communes de Tallard et de Gap ont géré les terrains situés à proximité de l'aérodrome en vue d'y créer une zone commerciale et une zone aéropôle pour attirer les entreprises ayant des activités aéronautiques.

L'AEROPOLE



La zone de l'aéropole représente une trentaine d'entreprises pour un peu moins de 300 emplois. Parmi les entreprises présentes, on peut citer la société Béringer qui fabrique des roues et des freins depuis 30 ans dont une large gamme est brevetée. On retrouve aussi une des antennes de la compagnie aérienne Hélicoptère de France.

Les autres secteurs

L'agriculture est très présente sur la commune de Tallard et aux alentours, notamment avec l'arboriculture et les nombreux vergers que l'on retrouve tout au long de la Durance. Les vignes sont aussi familières des paysages tallardiens. Une entreprise familiale, le domaine de Tresbaudon, située sur les rives de la Durance, non loin de la zone des Piles. Ce domaine de 35 hectares de vignes propose depuis 1999 une sélection de vins divers, labellisée Haute valeur environnementale et souvent récompensés au concours agricole de Paris. Depuis peu, on trouve aussi la culture de l'amandier sur les hauteurs de Tallard qui bénéficient d'un ensoleillement important.

Une entreprise du secteur du bâtiment et des travaux publics a aussi un poids économique important avec une trentaine d'employés. Créé en 1976, ses activités principales sont les travaux de terrassement et les travaux préparatoires.

Enfin, on retrouve de nombreux commerces sur la commune des métiers de bouche (Boucherie - charcuterie, boulangerie...) aux commerces de bien-être et de beauté (coiffeur, esthéticienne, vêtements...) en passant par les restaurants, hôtels... ainsi que plusieurs cabinets médicaux en centre-ville (infirmières, médecins, ostéopathe, masseur-kinésithérapeute, dentiste, ophtalmologue...)

Les modes de transport et le tissu économique

Points positifs	Points de vigilance
<ul style="list-style-type: none"> - Poids économique de l'aérodrome - Desserte importante ligne régulières de bus - Fort taux de cabinets médicaux en centre-ville - Des entreprises motrices dans leur secteur (aéronautique, viticulture, Bâtiment et travaux publics) 	<ul style="list-style-type: none"> - Nuisance sonore aérodrome

II. Diagnostic de lecture publique

A - Historique, territoire

1) Historique

Depuis les prémices de la première bibliothèque municipale en 1997, la commune de Tallard a considérablement amélioré son offre de lecture publique avec la création d'une médiathèque en 2018, l'élargissement des horaires d'ouverture, la diversification des services et l'embauche de personnel formé en 2019 puis 2021.

Étapes majeures :

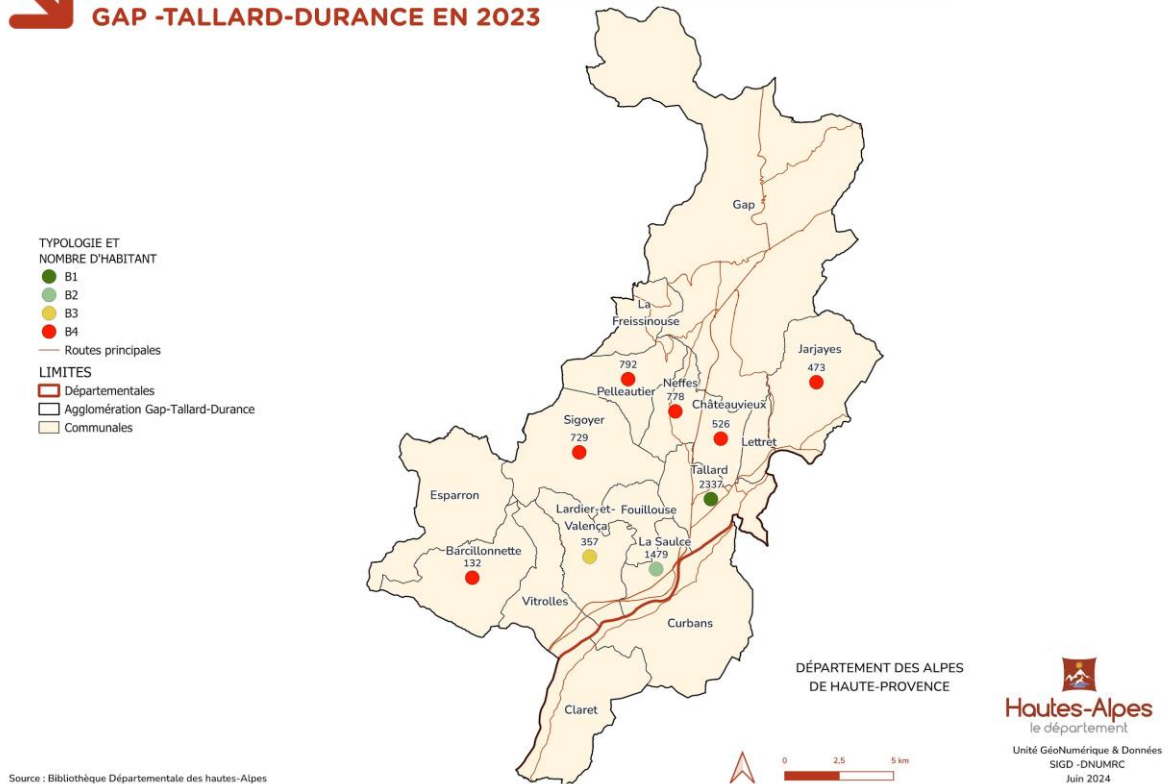
- 1997 : création d'un "point relais"
- 1999 : bibliothèque installée au rez-de-chaussée de la Communauté de Commune
- 2014-2018 : projet médiathèque, création poste "Vie collective"
- 2018 : ouverture médiathèque municipale Michel Serres
- 2019 : professionnalisation de la responsable d'établissement
- 2021-2022 : professionnalisation de l'agent d'accueil et lancement de la Micro-Folie, un musée numérique porté par La Villette qui donne accès notamment aux œuvres et collections des grands musées nationaux. Ce dispositif vise à doter les zones rurales de lieux ressources animés et vivants autour de l'art.

2) Le paysage de la lecture publique dans la Vallée de la Durance

La Vallée de la Durance comporte une dizaine de bibliothèques et médiathèques. Seules les médiathèques de Gap, La Saulce et Tallard présentent du personnel salarié ; les sept autres sont gérées bénévolement. L'écart de typologie entre les bibliothèques implique des disparités de services et place Tallard, second établissement de référence sur le territoire, en position de "bibliothèque centre". Celle-ci rayonne ainsi sur l'ensemble de l'agglomération Gap-Tallard-Durance.

La bibliothèque départementale des Hautes-Alpes reconnaît également la médiathèque Michel Serres comme une "médiathèque centre" dans le bassin de vie de la Vallée de la Durance, et considère qu'elle a un rôle à jouer d'entraînement des structures alentour.

TYPLOGIE DES BIBLIOTHÈQUES ET MÉDIATHÈQUES DE L'AGGLO GAP -TALLARD-DURANCE EN 2023



Des projets communs, comme les festivals Constellations en 2022 et Les Yeux Docs en 2023, renforcent la volonté des structures de la Vallée d’instaurer un élan global autour de la lecture publique sur le territoire. Ces expériences confirment l’importance d’investir cette position de “médiathèque centre” à moyen terme. Cela pourra se traduire par des évènements co-construits mais aussi une réflexion autour du partage de documents et d’une politique d’acquisition commune.

Bénéfices des projets d’action culturelle communs

- mutualiser les coûts
- encourager la circulation des publics
- offrir de la visibilité aux établissements participants
- favoriser les échanges autour des pratiques professionnelle

Historique, territoire

Points positifs

- offre diversifiée : une médiathèque pensée pour tous
- personnel qualifié
- liens avec nombreux partenaires

Points de vigilance

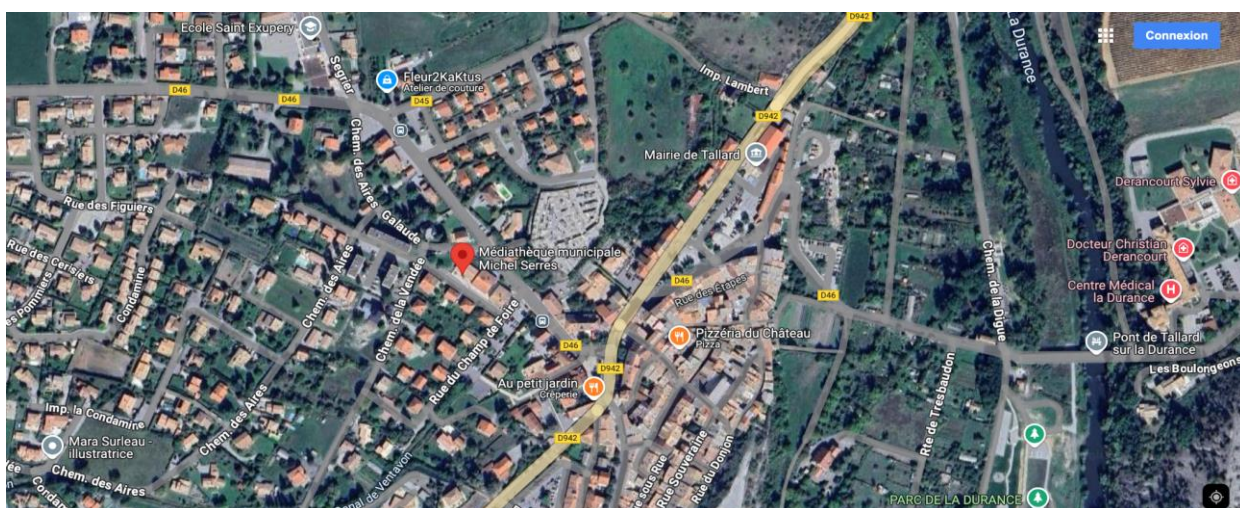
- garde une image de “bibliothèque jeunesse” aux yeux des tallardiens
- peu de public adulte : offre ? horaires ? communication ?

B - Une médiathèque au coeur de la ville et du territoire

1) Un service de proximité

Le projet de la médiathèque Michel Serres a placé celle-ci en plein centre de la ville. Elle est au croisement du centre historique avec ses logements anciens, des immeubles HLM et de quartiers résidentiels plus aisés. Elle est à moins de 15 minutes à pied pour tous les résidents du centre, 10 en voiture pour les tallardiens les plus excentrés.

L'emplacement de ce service a aussi été stratégiquement placé au cœur d'un triangle constitué de la crèche et des deux écoles, l'école publique Saint Exupéry et l'école privée Sainte Agnès.



Elle représente, depuis 2018, un lieu culturel au centre de l'offre de la commune et du territoire.

2) Visibilité

Un questionnaire, distribué au printemps 2024, avait pour objectif d'interroger le public fréquentant et non-fréquentant sur ses habitudes de vie et ses souhaits concernant la médiathèque et la vie socio-culturelle à Tallard. Le nombre insuffisant de réponses n'ayant pas permis d'exploiter efficacement ce sondage, il a tout de même permis de mettre en lumière le fait que de nombreux tallardiens ignorent encore l'existence de la médiathèque. Pourtant placé en plein cœur de la ville, l'établissement souffre d'une signalétique urbaine insuffisante.

Indicateurs existants

- deux panneaux routiers place Commandant Dumont (voir extrait du SIL de 2020)
- un totem peu visible avenue Auguste Durand (voir photo)

Place Commandant Dumont
Idem en face, flèches à droite
Doit on signaler le parking du champ de foire ?

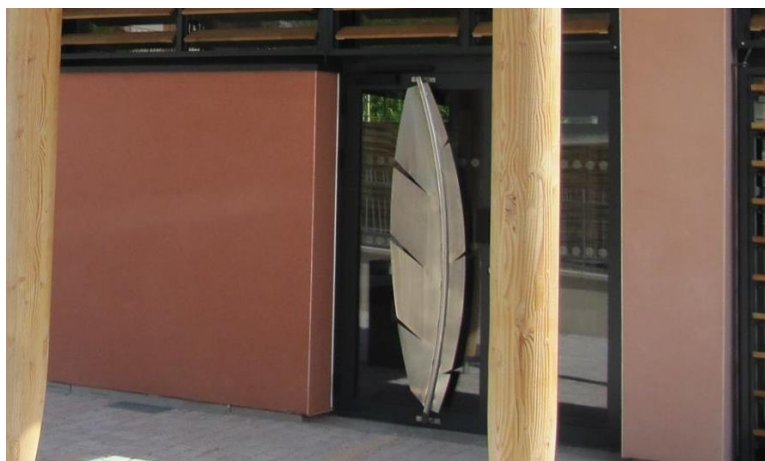


SIL TALLARD 2020



Ce fléchage doit être intensifié à partir de points stratégiques : le collège, l'aérodrome et l'entrée de la ville côté Lettret pour les routes, mais aussi des voies piétonnes depuis le collège, le centre historique, les écoles et les arrêts de bus.

Il gagnerait à être doublé d'une réflexion autour de l'identité visuelle de la médiathèque, notamment pour lui dédier un logo unique et clair associé à celui de la ville, peut-être en incluant la silhouette de plume que l'on retrouve sur les portes de l'établissement et qui constitue un marqueur visuel clair.

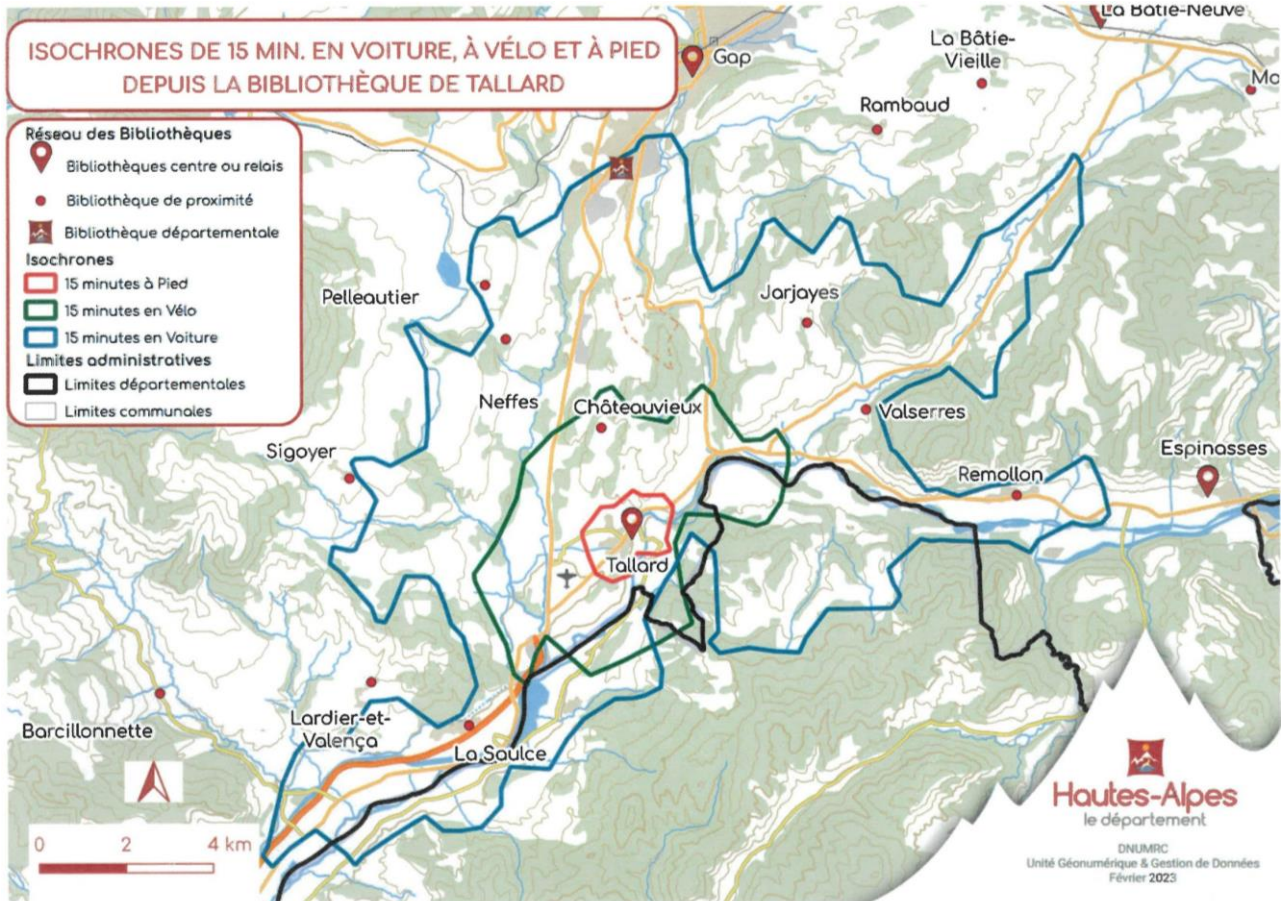


3) Transports

- Piéton : emplacement central, accessible à pieds pour les habitants du centre-ville
- Vélo : installation de racks à vélos devant la médiathèque en 2022
- Transports en commun : bus gratuits de l'agglomération. Les horaires restreints ne correspondent pas nécessairement aux heures d'ouverture de la médiathèque. Cependant, dans l'espoir d'accroître la visibilité du service, l'un de ces arrêts

anciennement nommé "Village - La Poste" a été renommé à l'automne 2024 "Médiathèque Michel Serres" à la demande de la commune.

- Voiture
 - 9 places à stationnement limité d'une heure. Si elles sont pratiques pour l'échange de documents, ces places ne conviennent pas pour assister à des animations souvent plus longues.
 - Plusieurs parking (Champ de Foire, école Saint Exupéry) à proximité, mais parfois saturés aux heures de pointe : une vigilance doit être portée sur ce point au regard des projets d'aménagement du centre-ville



Une médiathèque au coeur de la ville et du territoire

Points positifs

- emplacement central et accessible
- services essentiels à proximité
- bassin de vie en développement

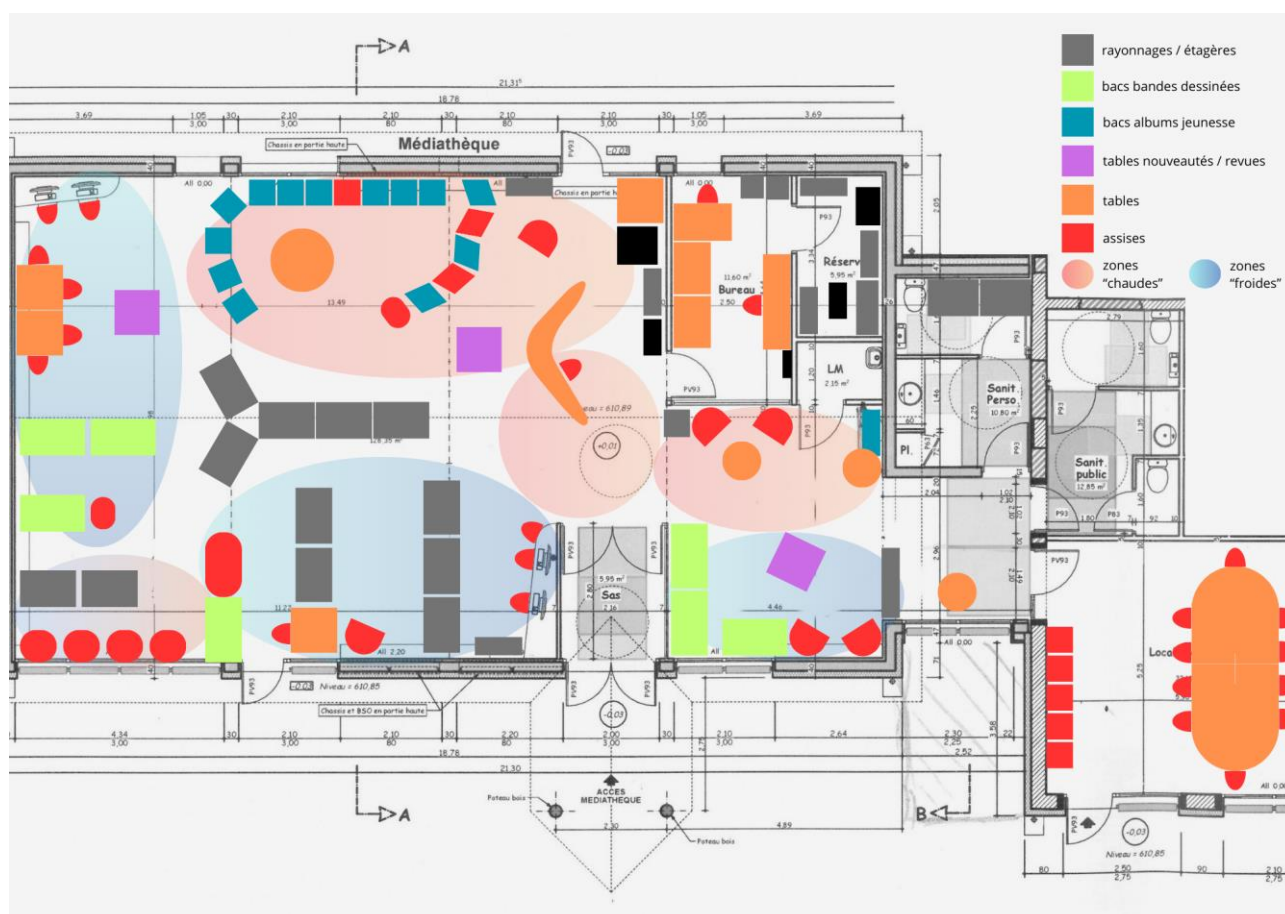
Points de vigilance

- nombre d'emplacements parking
- horaires transports décalés
- signalétique urbaine insuffisante

C - L'équipement

1) Le bâtiment et les espaces

Depuis 2018 la médiathèque est implantée dans un bâtiment chaleureux et accueillant, conçu pour cet usage, dimensionné à l'échelle de la commune. L'aménagement a été pensé sur le principe du "troisième lieu" pour favoriser la fréquentation et le lien social. Ce type de configuration demande de la place : assises confortables, pôles "chauds" et "froids" favorisant les échanges ou le calme, espaces de travail, mobilier bas et espacé pour apporter luminosité et clarté. À l'heure actuelle la médiathèque ne possède pas de dispositif de comptage de la fréquentation.



Le système de régulation de la température prévu lors de la construction fait défaut en été, avec des journées à plus de 30 degrés dans le bâtiment. La chaleur rend alors inconfortable la fréquentation de la médiathèque, allant jusqu'à dissuader certains usagers fragiles ou âgés. Les espaces de travail internes ont également ce problème.

Le mobilier sur roulettes permet d'adapter le lieu, notamment en cas d'évènements exceptionnels comme des spectacles. Il a également facilité le réaménagement de l'été 2024 lors duquel les collections ont trouvé de nouvelles places, afin notamment d'accueillir divers

publics et usages qui ont connu un développement depuis 2018 (public adolescent, prêt de jeux, co-création d'une grainothèque avec l'association CAJET, installation d'une tisanerie pour favoriser la convivialité). La signalétique des espaces a été refaite à cette occasion et elle devrait prochainement faire l'objet d'une réflexion soutenue par le CDG05 pour veiller à l'inclusion des publics en difficultés ; en effet plus de 10% des habitants de Tallard sont en situation de handicap.



Vue d'ensemble de la médiathèque (côté grande salle)



Espace presse adulte



Coin ados



Prêt de jeux de société



Tisanerie (meuble de récupération)

Dimensionné à l'origine pour la commune de Tallard et pas pour un bassin de vie plus large, le développement des services a rapidement rendu le lieu étroit. En effet, la Vallée de la Durance représente dix à quinze mille personnes.

Les usages se sont multipliés dans la salle d'animations : accueil de groupes, expositions, ateliers, Micro-Folie mais aussi salle de pause pour les agents. Passer d'une configuration à l'autre demande une importante manutention. Ces contraintes de planning et de place limitent également la réalisation de certains projets.

Les espaces de travail interne sont également devenus insuffisants, pour le travail quotidien des deux agents mais aussi pour l'accueil des vingt bénévoles et des stagiaires occasionnels. L'implantation de la Micro-Folie a notamment augmenté le volume d'heures de travail interne pour le développement d'actions spécifiques. L'espace restreint et inadapté conduit à une perte de temps et d'efficacité. Pour les établissements recevant du public, on recommande de dédier 20% de l'espace au travail interne, ce qui représente ici 50 mètres carrés. Or le bureau, la réserve, les sanitaires professionnels qui font également office de stockage ainsi que le local à ménage représentent seulement 30 mètres carrés.



Bureau



Réserve



Sanitaires pro

Une attention est portée par l'équipe au maintien de la cohérence des espaces afin de garantir un lieu agréable ; cependant la multiplication des services rend cela compliqué. Les manquements structurels, comme la gestion de la température et l'insuffisance des espaces de stockage et de travail interne, sont problématiques. Obtenir un fonctionnement optimal du service nécessite d'améliorer les mètres carrés existants et de prévoir une extension. La médiathèque est accolée à un cabinet médical. Par trois côtés elle est entourée de verdure et d'espaces publics aménagés. Des scénarios d'agrandissement semblent possibles, ainsi que des financements, notamment par la DRAC.

2) Fonctionnement

Les horaires d'ouverture

La médiathèque de Tallard est ouverte au public 18h par semaine sur quatre jours, avec 6h additionnelles pour les publics spécifiques, grâce à 1,57 ETP salariés et une présence fluctuante des bénévoles (0 à 0,5 ETP selon les périodes). Pour comparaison, la médiathèque de Guillestre (2300 habitants) est ouverte au public 23h30 par semaine, ainsi que 12h réservées à l'accueil de publics spécifiques grâce à 2,15 ETP salariés dédiés à la médiathèque. La moyenne nationale se situe à 14h40² d'ouverture tout public.

Mardi		15h - 18h
Mercredi	10h - 12h	14h - 18h
Vendredi	10h - 12h	15h - 19h
Samedi	10h - 13h	

Modifiés en 2020 après une étude de la fréquentation, les horaires se sont adaptés aux habitudes et besoins du public. L'établissement ferme approximativement une semaine à Noël et trois semaines en été, lors de la période creuse où les habitants sont moins présents.

Le questionnaire réalisé à l'occasion de la rédaction du présent rapport a réinterrogé la pertinence de ces horaires, notamment pour la programmation des rendez-vous culturels. Il est apparu que ces changements demeurent pertinents.

3) Tarifs et modalités d'inscription et de prêt

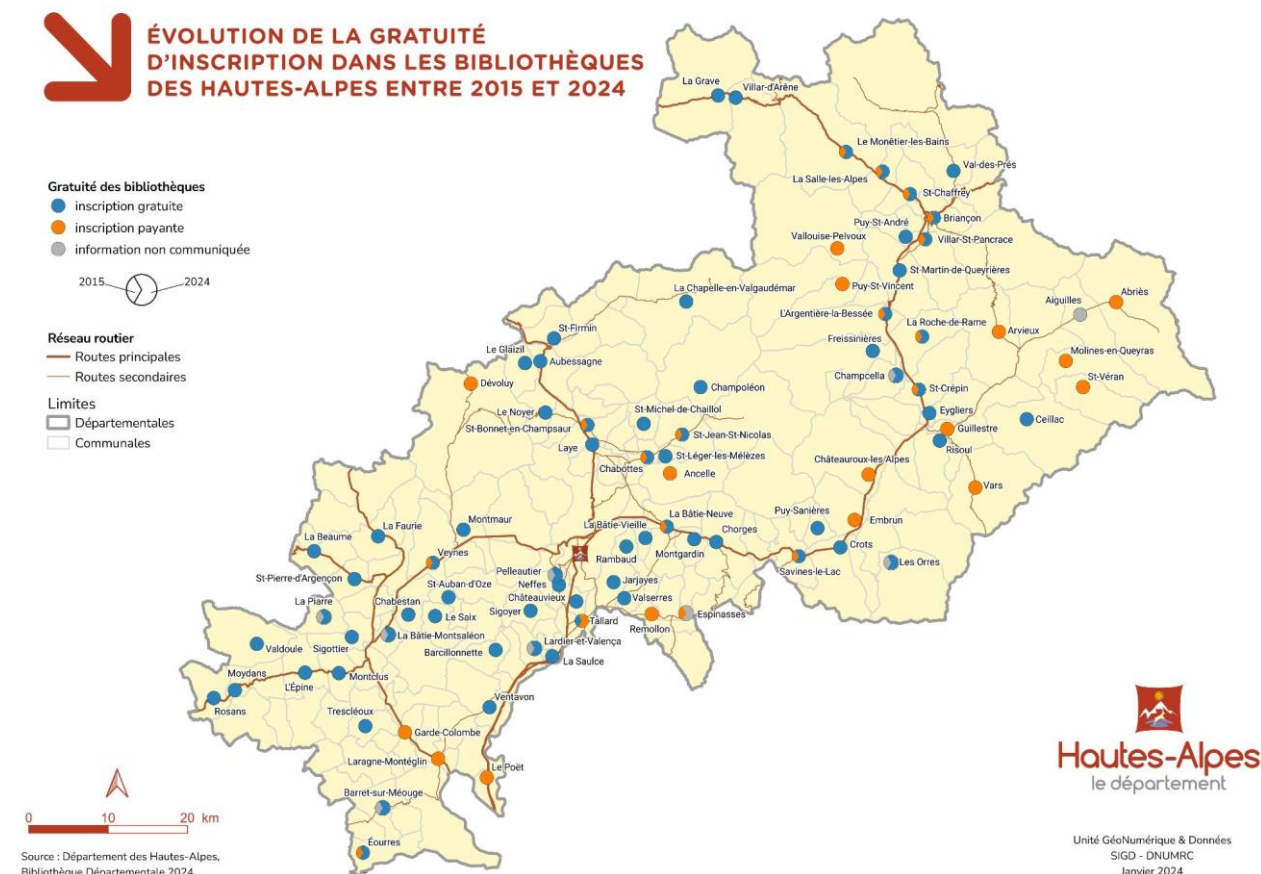
Depuis l'ouverture de la nouvelle médiathèque, l'adhésion pour effectuer des emprunts est gratuite jusqu'à 18 ans, de même que la fréquentation des lieux et la participation aux animations pour tous. L'emprunt de documents et la consultation des postes informatiques sont soumis à une adhésion de 5 € par an pour les tallardiens et 10 € pour les extérieurs.

Un arrêté municipal reprenant l'ensemble des tarifs communaux a permis d'étendre la gratuité de l'adhésion aux étudiants en 2023. De nombreuses communes des Hautes-Alpes ont choisi l'inscription gratuite pour tous, notamment Briançon, Chorges et Saint-Bonnet-en-Champsaur à l'ouverture de leur nouvel établissement de lecture publique. La commune de

² Source : "Bibliothèques municipales et intercommunales - Données d'activité 2018 synthèse nationale" / Ministère de la Culture, DGMIC Service du Livre et de la Lecture, Département des Bibliothèques - Observatoire de la Lecture Publique

Tallard avait au contraire choisi en 2018 de passer de la gratuité à une inscription partiellement payante.

Suite aux échanges durant la rédaction du PCSES la municipalité a pris la décision de se tourner vers la gratuité totale des inscriptions en 2025. Phrase sur passage à la gratuité³



4) Budget

Dès 2018 le budget de la médiathèque a été dimensionné à l'échelle d'une commune de 2400 habitants, pour un établissement de niveau 1. La médiathèque Michel Serres rayonne cependant au-delà de la ville car 49% de ses adhérents proviennent de municipalités voisines. Ce bassin de vie représente dix à quinze mille personnes. À l'heure actuelle, c'est le faible taux de fréquentation du public adulte tallardien qui absorbe ce déséquilibre. L'activité importante engendrée par ce rayonnement met en tension les ressources humaines salariées allouées à l'établissement, et ce malgré la mobilisation supplémentaire des bénévoles sur certaines périodes.

³ Voir annexe 2 : Constats sur le passage à la gratuité, d'après les récentes études de l'Association des Bibliothécaires de France (ABF)

À son ouverture, la commune a bénéficié du dispositif financier "Ouvrir plus, ouvrir mieux". Ce dispositif a permis d'accompagner financièrement la municipalité pour les coûts engendrés par l'extension des horaires d'ouverture aux publics, la médiathèque passant ainsi de 7 heures à 18 heures d'ouverture hebdomadaire. Ainsi, les postes suivants ont été financés par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC PACA) à 80% pendant 5 ans (2018 - 2022) : les frais de personnel (augmentation des ressources humaines d'un ETP), les nouvelles animations (élaboration d'un programme d'animation qui se résumait à quelques rendez-vous contés auparavant), la communication (création d'un livret présentant l'ensemble des animations), les coûts de maintenance et d'exploitation (bâtiment et fluides) ainsi que la téléphonie et l'internet.

Comparaison du budget

Chiffres 2023	Moyenne nationale 2018 (établissements couvrant des populations 2 500 à 4 000 habitants) ⁴	Tallard (chiffres 2023)	Guillestre (chiffres 2023)
Budget acquisitions	6 320 €	6 500 €	8 910 €
Budget animations	-	7 500 €	4 732 €
Nombre documents	8 660	7 500	8 140
Action culturelle	-	109 actions	37 actions
Inscrits actifs	450	593 (dont 302 tallardiens)	1 178 (dont 611 guillestrois)
Nombre total de prêts	11 260	14 932	36 693

La médiathèque bénéficie d'un budget d'action culturelle important ainsi que d'une enveloppe d'acquisitions au-dessus de la moyenne nationale. Ces moyens permettent de garder une constante et d'animer le lieu avec des nouveautés documentaires et des propositions culturelles régulières.

Malgré les restrictions budgétaires la commune doit être attentive à conserver un budget constant dans ces deux domaines afin d'assurer la continuité du service. Des financements et des aides peuvent être sollicités comme par exemple l'aide à l'action culturelle du département pour des projets ponctuels. La recherche de ces financements et le montage des dossiers demandent un temps agent qui n'est actuellement que partiellement intégré dans les missions des agents du service.

⁴ Source : "Bibliothèques municipales et intercommunales - Données d'activité 2018 synthèse nationale" / Ministère de la Culture, DGMIC Service du Livre et de la Lecture, Département des Bibliothèques - Observatoire de la Lecture Publique

5) L'équipe

Aujourd'hui l'équipe de la médiathèque comprend 1,77 ETP répartis en trois agents formés. Ils œuvrent au sein du pôle "vie collective" qui comprend la culture, le patrimoine et l'éducation⁵. Une vingtaine de bénévoles, dont plusieurs mineurs, donnent régulièrement de leur temps pour la médiathèque. Chacun a la possibilité de suivre des formations auprès de la BD05 pour en faire bénéficier la structure.

Fabienne Elie-Eynaud	Responsable du pôle "vie collective" (école publique, château, médiathèque, Micro-Folie)	Assistante territoriale de conservation	0,20 ETP médiathèque / Micro-Folie
Pauline Mestre	Responsable de la médiathèque	Adjointe du patrimoine Formation : DUT "métiers du livre" et licence professionnelle spécialité bibliothèque	1 ETP médiathèque
Laury Bonomo	Responsable de la Micro-Folie Agent médiathèque	Non titulaire Formation : licence lettres modernes option "métiers du livre" et maîtrise "master 1 monde du livre"	0,57 ETP médiathèque 0,43 ETP Micro-Folie
20 bénévoles : profils divers et présence irrégulière. Aide ponctuelle sur de l'accueil, couverture de livres, renfort Bibliobus/Vidéobus, animations... En 2023 importante présence de 2 bénévoles sur l'accueil, 2 demi-journées par semaine pratiquement toute l'année.			Entre 0 et 0,5 ETP selon les périodes

Si la médiathèque Michel Serres fonctionne avec du personnel salarié et formé, une équipe bénévole l'enrichit de son expérience et de sa volonté. Le salariat représente 1,77 ETP et le bénévolat jusqu'à 0,2 ETP selon les périodes. L'équipe est pluri-disciplinaire (jeunesse, adulte, action culturelle, etc.) et veille à accompagner l'établissement au travers des changements d'usages et de publics.

⁵ Voir annexe 3 : Organigramme de la Mairie de Tallard

LAURY					
L	Ma	Me	J	V	S
Micro-Folie Travail interne	Accueil publics spécifiques	Permanence	Accueil publics spécifiques	Travail interne	Permanence
	1h travail interne, puis permanence	Permanence	Micro-Folie Travail interne	Micro-Folie Groupes / travail interne, puis permanence	
PAULINE					
Travail interne	Accueil publics spécifiques	Travail interne et médiation	Accueil publics spécifiques	Permanence	Permanence
	Travail interne et médiation	Travail interne et médiation	Travail interne	1h travail interne, puis permanence	

La multiplicité des services et des tâches met aujourd’hui les agents en tension ; en effet l’équipe restreinte peine à absorber l’ensemble des missions d’une médiathèque rayonnante et dynamique.

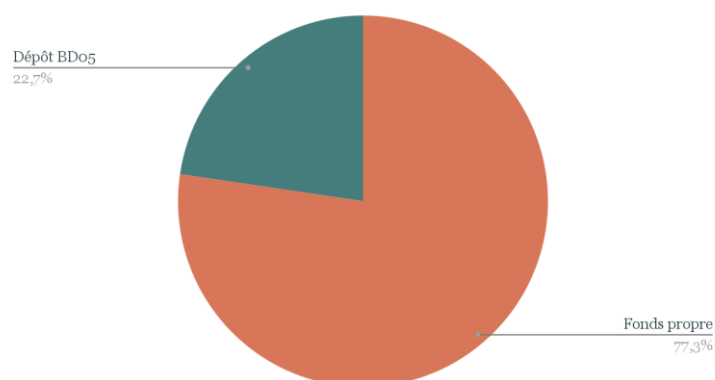
L'équipement	
<p>Points positifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - bâtiment neuf et chaleureux qui évolue avec l'acquisition de mobilier complémentaire - équipe formée et à l'écoute - budget normatif 	<p>Points de vigilance</p> <ul style="list-style-type: none"> - fin des aides au fonctionnement pour "ouvrir plus ouvrir mieux" : maintenir un budget normatif - problèmes de température l'été - manque de m2 espaces internes - manque de m2 espaces animations - inscription adulte payante : dissuasif

D - Services

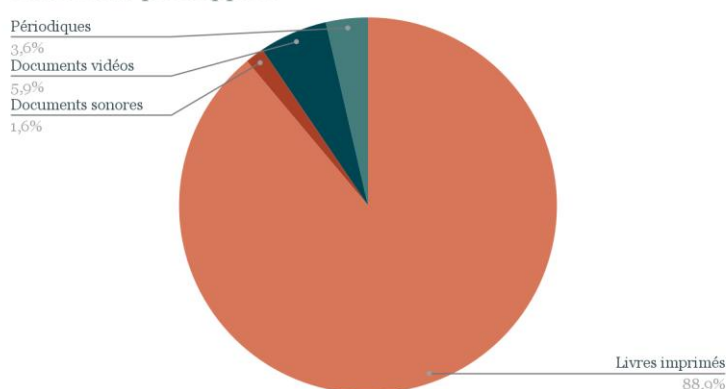
1) Les collections

En 2023 la médiathèque présente un fond de 7 500 documents, dont 1 700 en dépôt de la BD05. Ces prêts longue durée permettent d'atteindre un taux de rotation de 23% au lieu de 5% (recommandation : minimum 10%). Le public bénéficie ainsi de nouveautés tout au long de l'année. L'ensemble des documents sonores et vidéos (100 sonores et 350 vidéos) sont exclusivement issus des collections de la BD05 et sont renouvelés régulièrement. Le fonds propre connaît une rotation plus lente, au rythme des acquisitions et du désherbage. L'ensemble des collections est accessible dans la grande salle de lecture, la médiathèque ne disposant pas d'espace pour constituer une réserve (pour entreposer les suites de collections longues ou les grands classiques par exemple).

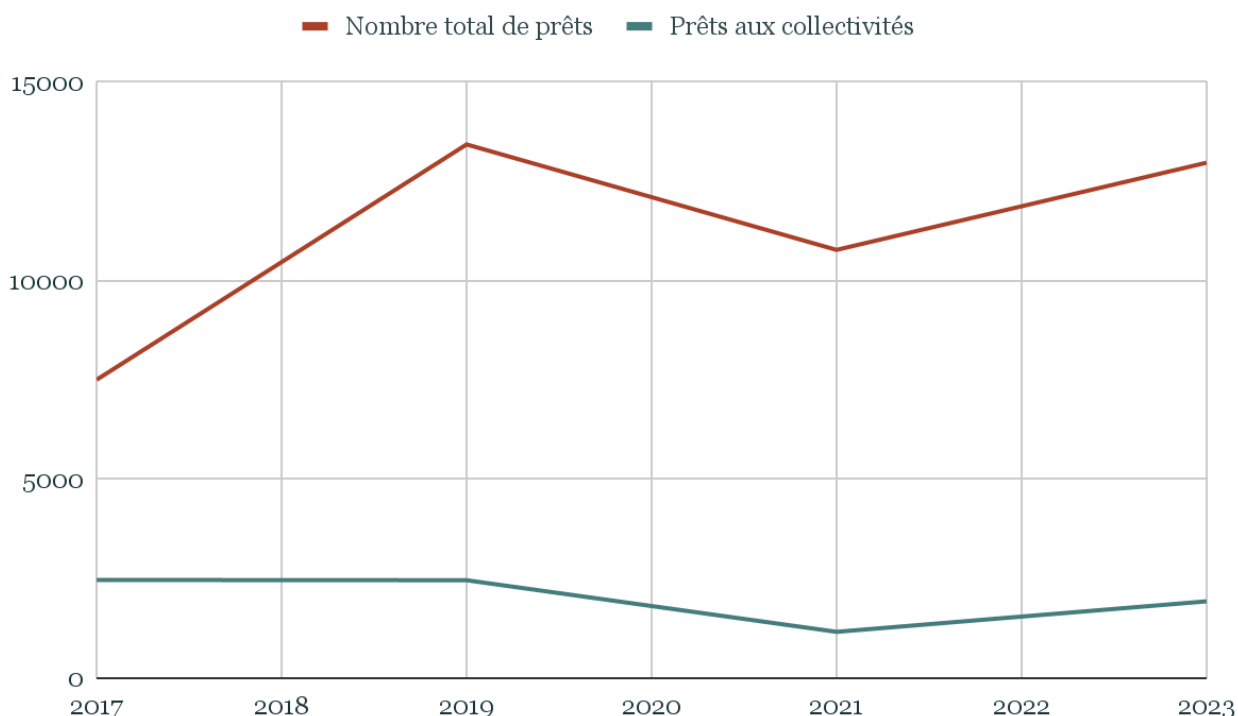
Origine des collections



Collections par support



En dehors de la crise sanitaire de 2020-2021 le nombre de prêts est relativement stable, pour les particuliers et les collectivités (écoles, crèches...) depuis l'ouverture. On peut espérer une augmentation significative des prêts lorsque la population adulte s'emparera davantage du lieu.



Le nombre de prêts a connu un pic à l'ouverture de la nouvelle médiathèque avant de baisser significativement avec la crise sanitaire de 2020. Depuis les chiffres remontent et restent au-dessus de la moyenne nationale (6110 prêts en 2018 pour les bibliothèques de taille équivalente⁶) mais restent à la marge en comparaison de médiathèques comme celle de Guillestre, qui compte un total de 36 696 prêts en 2023, contre 12 975 à Tallard. Cet écart s'explique notamment par le taux relativement faible de fréquentation par le public adulte à Tallard mais aussi avec 5h30 d'ouverture hebdomadaires supplémentaires à Guillestre.

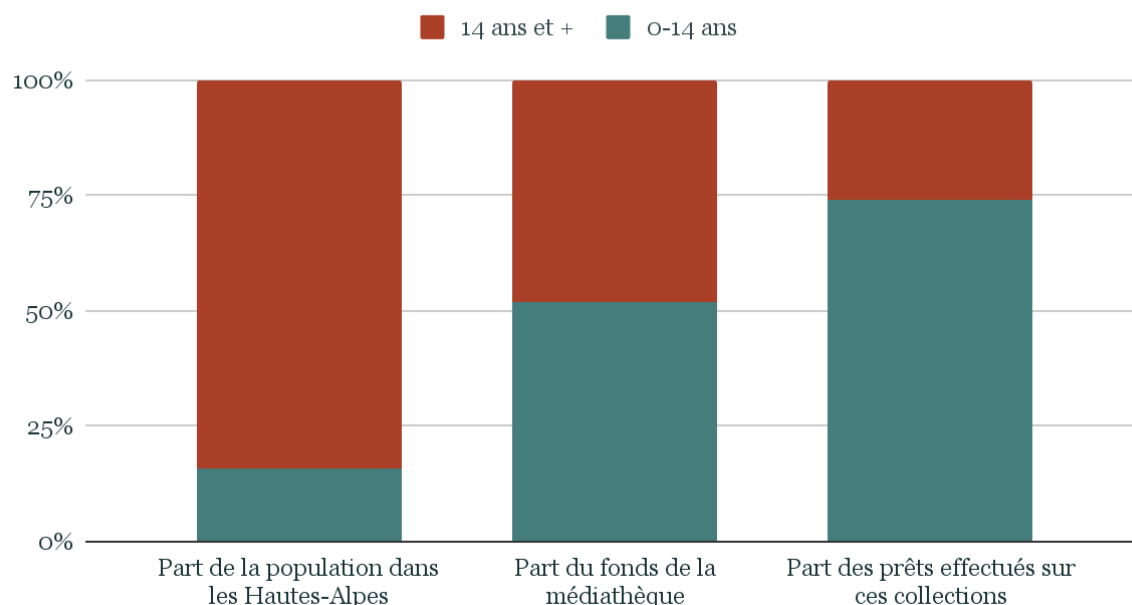
Les collections adultes représentent 48% du fonds et la jeunesse 52%. Un rééquilibrage est en cours depuis l'ouverture de la médiathèque, les collections de l'ancienne bibliothèque ayant été majoritairement développées pour la jeunesse. Dans les Hautes-Alpes en 2019 les 0-14 ans représentent 16% de la population⁷ et plus de la moitié des familles n'a pas d'enfant⁸. Ce déséquilibre des collections a sans doute participé à forger l'image de "bibliothèque jeunesse" dont la nouvelle médiathèque s'efforce de s'éloigner pour attirer tous les publics, y compris adultes.

⁶ Source : "Données d'activité 2018 - Synthèse annuelle" par le Ministère de la Culture

⁷ Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

⁸ Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2022.

Equilibre entre public, collections et prêts en 2023



La valorisation des collections, tous âges et supports confondus, passe par des sélections thématiques au fil de l'action culturelle, des "coups de cœur" matérialisés par des marque-pages personnalisés, des tables en lien avec l'actualité et parfois une communication sur la page Facebook de la médiathèque. Cela permet de mettre en avant l'ensemble du fonds à destination des différents publics.

Aujourd'hui les collections sont relativement équilibrées mais les prêts reflètent les anciennes pratiques des usagers : il y a un fort écart entre les emprunts des collections adulte (26%) et jeunesse (73%). Les tallardiens semblent peiner à prendre la mesure de leur établissement de lecture publique et à s'emparer de ses services.

2) Les services

La médiathèque et la Micro-Folie proposent un panel de services, gratuits ou tarifés. Ceux-ci ont évolué depuis 2018 pour s'adapter aux besoins du public, notamment avec le déploiement du Wifi public sur la commune ou l'installation d'une imprimante-scanner plus performante. Ce service de mise à disposition de matériel informatique est très demandé, tant par les particuliers que les associations tallardiennes. Il s'est rapidement avéré indispensable et constitue parfois la raison de la venue de nouveaux publics. Pour finir, chaque adhésion inclut un accès à "Culturicimes", plateforme de ressources numériques en ligne financée par le Département qui présente notamment des films, de la presse, du livre numérique, de la musique et des formations. Fin 2024 on compte 19 adhérents de la médiathèque de Tallard inscrits sur Culturicimes ; pour comparaison à Guillestre 104 personnes se sont emparées du service. Cela s'explique notamment par la proportion d'adhérents adultes dans ces deux

bibliothèques. Un travail de médiation est mené par l'équipe lors de chaque nouvelle inscription et dès que l'opportunité se présente au quotidien.

Services gratuits :

- fréquentation du lieu (bâtiment chauffé, sanitaires, prises électriques, tisanderie...)
- consultation sur place : fiction, documentaires, périodiques, jeux...
- emprunt pour les mineurs et les étudiants
- action culturelle : rendez-vous variés pour tous les publics toute l'année
- accès public à internet : Wifi Europe + ordinateurs sur place
- scan de documents
- médiation informatique individuelle
- accès à la grainothèque, gérée en partenariat avec l'association CAJET
- Micro-Folie : accès aux collections lors des permanences, action culturelle

Services tarifés :

- emprunt (payant pour adultes et collectivités, gratuit pour enfants et étudiants)
- impressions / photocopies (impressions payantes, tarif préférentiel pour associations tallardiennes depuis que l'accueil de la mairie ne leur fournit plus ce service)

Services à destination de publics spécifiques :

- banalisation de 2 matinées par semaine pour accueil hors "tout public"
- prêt de livres aux écoles tallardiennes
- projets pédagogiques avec plusieurs classes de maternelle et de primaire
- hors-les-murs au collège Marie Marvingt (Club lecture, ateliers d'écriture, rencontres d'auteurs...)

À venir :

- lancement des comptes lecteurs : accès individuel en ligne pour consultation du catalogue, réservation de documents, suivi des prêts et demandes de prolongation
- étendue des services à destination des publics spécifiques grâce à un remaniement du fonctionnement avec les scolaires, ce qui a permis de dégager du temps

3) Action culturelle

Tout au long de l'année la médiathèque constitue, hors événements exceptionnels comme le spectacle de Noël ou les Excentrés du Théâtre La Passerelle de Gap, le principal lieu d'action culturelle de la ville. Des rendez-vous sont proposés chaque semaine aux différents

publics : rencontres, ateliers, formations, soirées et expositions invitent chacun à attiser sa curiosité et créer du lien social.



Lecture musicale "Des murmures" 13/04/23
Théâtre La Passerelle, S. Ferlay, C. Charreyre et L. Roux



Rencontre de l'autrice Julia Kerninon
Foyer Culturel Veynois, modération lib. La Loupiote

En saison estivale l'animation est répartie en plusieurs pôles : la médiathèque, le château et depuis 2024, les "Bords de Durance". Ces différents services avancent depuis 2024 vers une réflexion globale de l'action culturelle et de la communication à l'échelle de la commune.

L'action culturelle est construite comme suit : des rendez-vous réguliers pour tous les âges, additionnés à des événements exceptionnels imaginés autour de trois thématiques par an. Une attention est portée à l'équilibre entre la jeunesse et les adultes, avec de nombreuses propositions intergénérationnelles ("tout public"). Cependant les rendez-vous adultes peinent à trouver leur public. Une réflexion autour de l'offre, des horaires mais aussi de la communication offrira un éclairage sur ce manque de fréquentation. Il serait également intéressant de savoir quelle proportion des participants aux animations sont inscrits à la médiathèque.

Rendez-vous récurrents :

Petite enfance	Familles	Tout public	Ados/adultes
RDV poussettes (bi-mensuel) Accueil mensuel du Relais Petite Enfance (RPE)	Heure du conte Goûter au musée (Micro-Folie)	Ateliers CAJET (grainothèque) Musique à la bib Soirées jeux de société RDV des artistes (Micro-Folie)	Ateliers d'écriture Formations informatiques Petit dej' et grandes idées (club lecture et cie)

La commune alloue en 2023 un budget de 7 500 € à la médiathèque pour l'action culturelle ; additionnés aux partenariats qui permettent de proposer des rendez-vous supplémentaires non tarifés, cela représente une centaine d'animations par an. Ces chiffres

sont stables depuis l'ouverture, à l'exception d'un creux lors de la crise sanitaire. Le maintien de ce budget marque la volonté communale d'utiliser le levier médiathèque pour animer la commune et créer de la convivialité autour d'une offre de qualité.

Thématiques récentes et exemples d'actions exceptionnelles :

Janv - avril 2023 : Racines Expo sur les arbres par GSA05	Mai - août 2023 : Peinture Ateliers avec un peintre local, J. Petillion	Sept - déc 2023 : Aviation (5 ans) Expo machines volantes "Art of Flying"
Janv - avril 2024 : Gourmandise Dégustation littéraire	Mai - août 2024 : Le corps en mouvement Rando contée avec l'USEP à Partir en Livre	Sept - déc 2024 : Mystère, mystère... Expo "Qui a refroidi Lemaure ?" BD05

En 2023 les cent événements organisés ont permis de mobiliser plus de mille personnes, sans compter les expositions, la médiathèque ne disposant pas de dispositif de mesure de la fréquentation. Toutes les actions sont évaluées sur des critères de participation, des retours du public, de développement de partenariats... Ceux-ci, nombreux et solides, se sont démultipliés avec la professionnalisation des agents de la médiathèque. Les bilans ont permis de confirmer que les animations à destination des adultes ont moins de succès que celles organisées pour la jeunesse. Différentes formules, horaires, propositions sont testées à chaque période pour trouver ce qui captivera le public adulte.

L'équipe note également les moyens de communication utilisés pour promouvoir chaque événement afin d'avoir un regard sur la manière dont le public a pu, ou n'a pas pu être informé.⁹

Les résultats du questionnaire diffusé au printemps 2024 montrent une méconnaissance des services et actions de la médiathèque. Le public ayant une image erronée du lieu, "petit et pour les enfants", il apparaît que le service gagnerait à être valorisé et mis en lumière auprès de tous types de publics, mais en particulier le public adulte.

Pour cela, une formalisation des moyens de communication, par exemple en fonction de l'ampleur des actions, pourrait être portée par le service communication. Actuellement chaque action est diffusée une seule fois sur 4 ou 5 réseaux différents, tandis qu'un message doit parvenir au moins 7 fois aux prospects pour qu'il soit entendu. La création d'un plan de communication permettrait de combler ce manque.

Services	
Points positifs	Points de vigilance
<ul style="list-style-type: none"> - collections équilibrées - services complets et en évolution - action culturelle diversifiée 	<ul style="list-style-type: none"> - communication défailante/insuffisante - interroger l'action culturelle en direction du public adulte et sénior

⁹ Voir annexe 4 : Principaux outils de communication utilisés

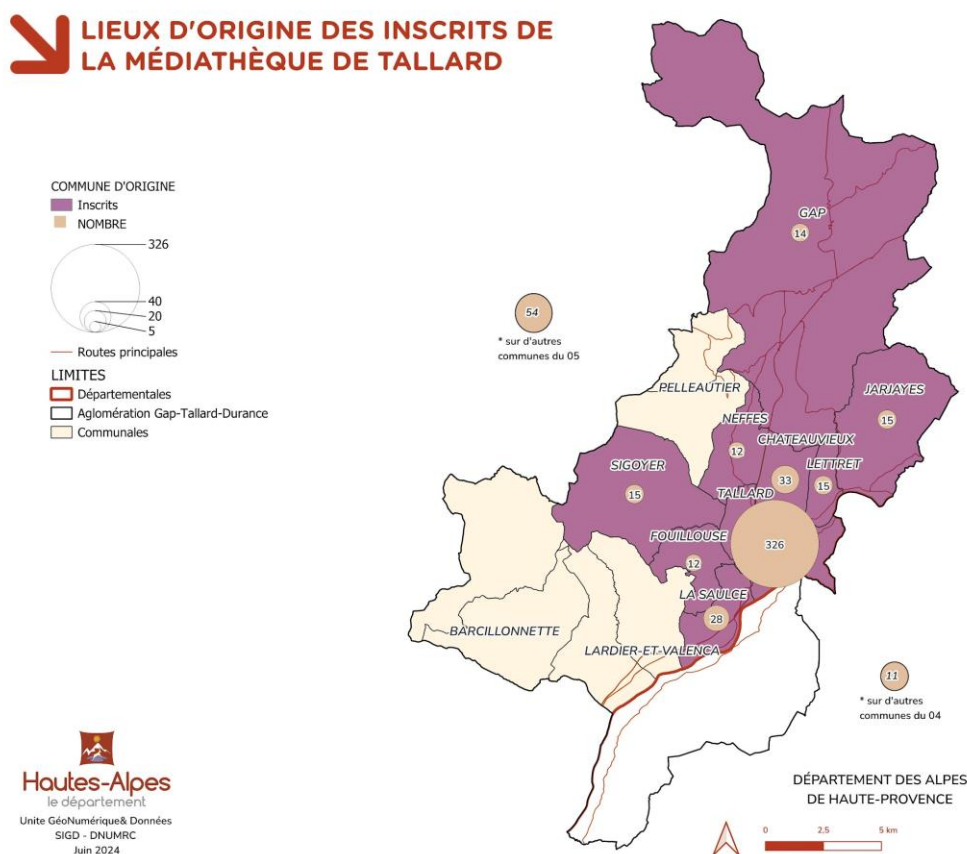
E - Publics

1) Origine géographique

En 2018, "16% de la population française est inscrite dans une bibliothèque"¹⁰. À la médiathèque Michel Serres on compte 32% d'inscrits actifs rapportés à la population de la commune, mais il est important de noter que ce chiffre tombe à 11% si on ne tient compte que des inscrits résidant à Tallard.

En effet dès l'ouverture de la médiathèque Michel Serres le public a été au rendez-vous, y compris en provenance des communes alentour. Cela s'explique notamment par la différence de typologie des lieux de lecture publique sur l'agglomération Gap-Tallard-Durance. En 2023 les tallardiens représentent 51% des inscrits à la médiathèque. Près de 20% des adhérents proviennent des communes de Châteauneuf, La Saulce, Piégut, Venterol, Fouillouse et Jarjayes.

Si la commune est station de tourisme classée, le public saisonnier est peu présent. Tallard est une étape vers les Alpes du Sud mais les touristes ne sont que de passage, hormis les activités et les événements aéronautiques ponctuels. L'absence de résidence secondaire confirme ce constat. La médiathèque n'ayant pas vocation à accueillir le public de passage, aucune politique tarifaire ou d'animations n'a été pensée en ce sens. Les rendez-vous culturels sont cependant référencés par l'Office de Tourisme et chacun y est le bienvenu.



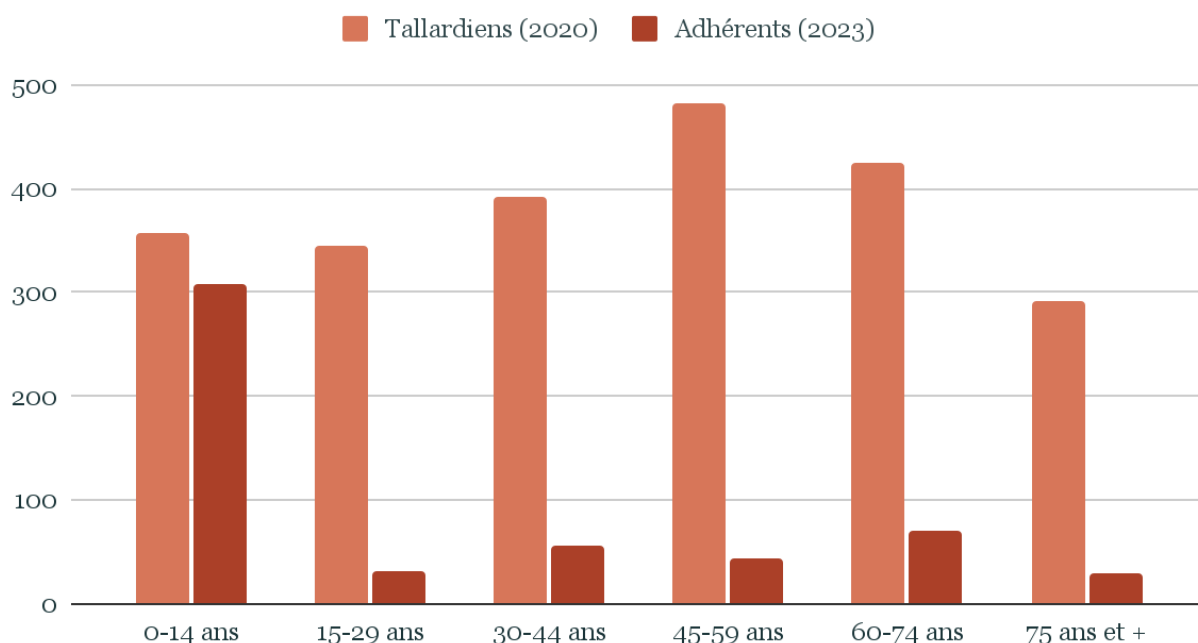
Source : Bibliothèque départementale 2024

¹⁰ Source : "Données d'activité 2018 - Synthèse annuelle" par le Ministère de la Culture, p.42

2) Adhérents par âge

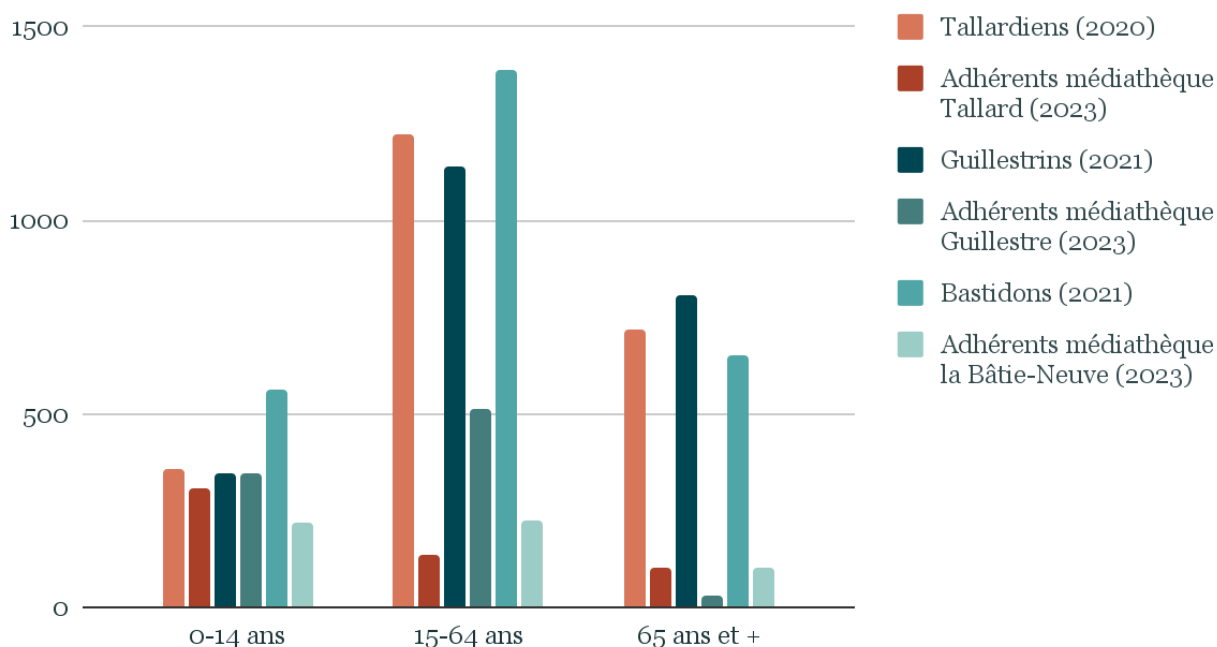
Les inscrits à la médiathèque ne reflètent pas, en proportion, la population tallardienne. Le public adulte et sénior est sous représenté : 46% des emprunteurs à la médiathèque contre 84,2% des habitants. La proportion du public jeunesse en revanche est très importante : en 2023 on comptait 308 enfants (0-14 ans) emprunteurs actifs. En comparaison, en 2020 Tallard comptait 358 enfants parmi ses habitants.

Population tallardienne et nombre d'inscrits par tranches d'âge



C'est une tendance générale en bibliothèque (cf. graphique comparatif avec Guillestre et la Bâtie-Neuve). À Tallard ce déséquilibre s'explique notamment par l'historique de "bibliothèque pour enfant" que porte le lieu. Une communication importante et la poursuite des actions en direction du public adulte couplées au maintien de l'équilibre dans les collections sont nécessaires pour convaincre et fidéliser le public adulte. Les frais d'adhésion ont également été prouvés comme étant un frein à l'inscription. De nombreux parents fréquentent d'ores et déjà le lieu pour leurs enfants mais n'ont pas souhaité créer de carte pour eux-même. Le passage à la gratuité pourrait inciter le public adulte à s'emparer du service.

Ratio habitants / nombre d'adhérents par âge



3) Profil de la population

La population tallardienne présente un niveau de diplôme inférieur aux moyennes départementales et nationales, avec majoritairement des formations professionnalisantes. Les services et actions de la médiathèque doivent s'inspirer de ce constat. En 2023 et 2024 des ateliers manuels comme la couture ou l'aquarelle ont révélé un intérêt des usagers adultes pour ce type de rendez-vous.

Une approche de la culture par la pratique artistique semble être une piste à explorer. L'implantation de la Micro-Folie dans la médiathèque est une opportunité humaine, financière et matérielle pour proposer des actions en ce sens. Ces moyens demeurent cependant restreints avec seulement 15 heures salariées par semaine et des missions variées.

Dans la continuité du travail mené à destination du public, la création d'un Espace de Vie Sociale à la médiathèque a été interrogée en 2024 par la commune, en lien avec la CAF. L'étude du public montre qu'une telle structure aura sa place à Tallard en réponse à l'évolution rapide du territoire et aux vues du profil de la population. Un Espace de Vie Social nécessitera un animateur coordinateur qui connectera le public et les partenaires autour d'actions co-construites. Il nourrira également le rayonnement de la commune centrale qu'est Tallard.

Impulser la création d'un tel espace en s'appuyant sur l'existant permettra d'en interroger le fonctionnement et la pertinence. De nombreuses actions de la médiathèque s'inscrivent déjà dans un esprit de lien social. L'établissement pourra donc participer à cette impulsion, tout en veillant à conserver l'équilibre entre les services et les moyens en place. À

titre d'exemple, l'Espace de Vie Sociale et Culturelle de la Méouge¹¹, qui rassemble aujourd'hui les principaux acteurs socio-culturels du territoire de la Vallée de la Méouge (dont quatre associations et trois bibliothèques), est porté par une association (VieLaJoie) et permet divers financements, notamment d'une partie d'un poste médiathèque.

4) Publics spécifiques

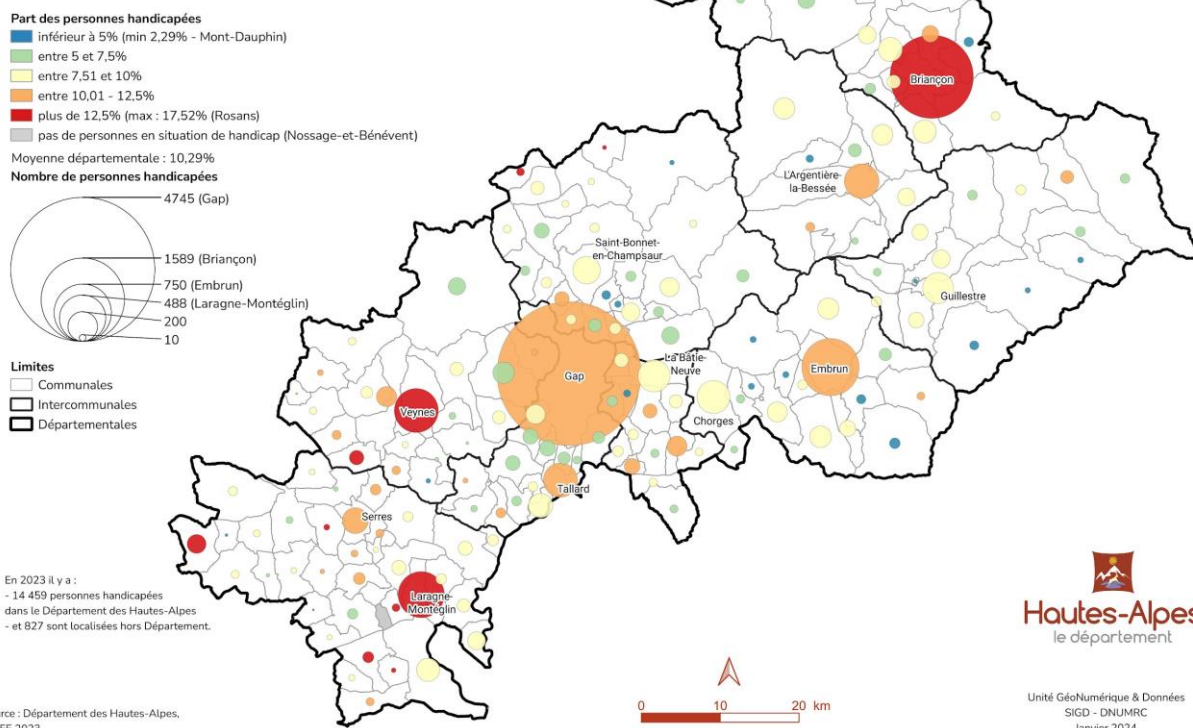
Les collectivités représentent l'un des publics spécifiques avec lequel la médiathèque peut tisser du lien. Les scolaires, mais aussi les crèches, le collège, l'UNAPEI, l'EHPAD, sont autant de groupes qui ont déjà bénéficié de la médiathèque ou qui pourront le faire à l'avenir.

Une refonte du partenariat avec les écoles, auparavant seuls bénéficiaires des deux matinées banalisées pour les publics spécifiques, a été préparée en juin 2024. Effective dès la rentrée de septembre, elle a permis de dégager du temps pour élargir les publics. Un partenariat avec le Relais Petite Enfance est en discussion et les échanges avec l'UNAPEI pourraient se formaliser grâce au lien tissé avec un certain nombre de résidents, à leur initiative. Les projets initiés avec le collège Marie Marvingt, comme le Club lecture mené au CDI un mois sur deux, perdurent avec plus de sérénité grâce au temps de préparation ainsi dégagé.

Le public adolescent trouve en effet le chemin de la médiathèque grâce à ce partenariat précieux. Un espace leur a été dédié lors du réaménagement. En 2025 un comité de lecture devrait se constituer pour participer aux décisions d'acquisitions du "Coin ados". Les actions culturelles à destination des collégiens doivent également être renforcées. Depuis 2019 des jeunes font régulièrement le choix de rejoindre l'équipe des bénévoles de la médiathèque (possible dès la sixième) et pourront être parties prenantes de ces projets.

¹¹ Voir site internet : https://www.barret-sur-meouge.fr/loisirs-culture_fr/espace-de-vie-social-et-culturel-de-la-meouge/

POPULATION ET PART DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP HAUTES-ALPES - 2023



Tallard comporte entre 10 et 12,5% de personnes en situation de handicap. Une étude plus précise serait intéressante pour identifier les profils et définir les publics prioritaires pour Tallard. Cela permettrait d'établir des points de vigilance lors des actions et projets dans le futur, par exemple pour la communication.

Ce public doit être une préoccupation de la médiathèque pour les années à venir. Cela pourra passer par la création de visites sur-mesure, une réflexion autour d'une signalétique inclusive, la mise à disposition de matériel facilitateur (machine à lire), l'acquisition de documents adaptés, le développement d'un fonds "facile à lire" qui servira plus largement pour toutes les personnes éloignées de la lecture...

La lutte contre l'isolement, l'illettrisme, l'illectronisme est un enjeu majeur des médiathèques. Aller à la rencontre de publics plus difficiles à aller chercher représente un réel défi pour favoriser l'accessibilité de la médiathèque, mais aussi changer son image.

Publics

Points positifs

- haut taux d'inscription des -14 ans
- prêts stables
- refonte partenariat scolaires : dégage du temps pour élargir publics spécifiques
- présence croissante des collégiens, qu'ils soient fréquentants, emprunteurs ou bénévoles

Points de vigilance

- capter l'intérêt du public adulte et le fidéliser
- anticiper l'absorption d'une hausse du public, dans une structure déjà en tension (personnel, espaces insuffisants...)
- intégration du public en situation de handicap
- interrogation du portage de l'EVS par la médiathèque

MOFF

FORCES	FAIBLESSES
<p>Commune attractive : position stratégique, territoire labellisé (station tourisme, deux Monuments historiques), nombreux services médicaux et médicaux-sociaux, tissu associatif riche, nombreux équipements sportifs, population diplômée avec des compétences (CAP/BEP),</p> <p>Aérodrome : dynamisme et attractivité</p> <p>Redynamisation du centre ancien, attention portée aux mobilités douces,</p> <p>Projet initial (2018) réussi : médiathèque de niveau 1, locaux accueillants au centre du village, avec un budget adapté aux objectifs prédéfinis.</p> <p>Partenariats solides : BD05, partenaires culturels et associatifs</p> <p>Équipe : personnel formé et investi, valorisation des ressources de chaque bénévoles, formation continue</p> <p>Haut taux d'inscription des moins de 14 ans, dont les collégiens</p>	<p>Population vieillissante, peu diplômée et un secteur tertiaire très représenté.</p> <p>Centre ancien avec de nombreux logements vacants et deux Monuments historiques,</p> <p>Visibilité géographique / signalétique urbaine défailante</p> <p>Communication et lisibilité des actions (pour le public adulte, les élus...)</p> <p>Manque d'espace de stockage, de travail interne et d'animation : manutention importante et frein à l'effcience et au développement de projets.</p> <p>Confort thermique : prise en compte des contraintes climatiques récentes et des enjeux écologiques</p> <p>Taux de fréquentation peu élevé du public adulte</p>
MENACES	OPPORTUNITÉS
<p>Poids économique de l'aérodrome</p> <p>Activité très importante qui met en tension l'équipe : multiplication des services (Micro-Folie, Espace de Vie Social) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● perdre de vue les missions de la médiathèque, ● surcharger les agents <p>Sous-dimensionnement de la structure en termes de m2, de personnel et d'emplacements de parking</p> <p>Pérennisation et adaptation des moyens au regard du PCSES</p>	<p>Passage de village à "Petite ville" : lignes régulières de bus, montée en gamme des services...</p> <p>Publics à conquérir : adultes et publics spécifiques (UNAPEI, EHPAD)</p> <p>Passage à la gratuité totale des services (plus de régie = temps agent, accessibilité, ...etc.)</p> <p>Enrichissement des services (Micro-Folie, projet Espace de Vie Social)</p> <ul style="list-style-type: none"> ● richesse de l'offre, ● accueil de nouveaux publics <p>Créer du lien avec les bibliothèques de la vallée de la Durance</p>

Axes stratégiques et objectifs opérationnels

Rappel des enjeux territoriaux :

- Assumer le passage de village à Petite ville
- Assurer l'attractivité et le renouvellement de la population
- Fédérer les acteurs locaux pour un développement harmonieux du territoire

Le présent PCSES met en évidence les trois axes de travail stratégiques suivants, qui se déclinent en objectifs opérationnels. Certains de ces objectifs seront transversaux et nourriront plusieurs axes à la fois. D'autres actions pourront s'ajouter au fil de la mise en œuvre.



Objectif opérationnel : Faire évoluer l'image de la médiathèque auprès de la population

FIDÉLISER, ÉLARGIR ET DIVERSIFIER LES PUBLICS POTENTIELS DE LA STRUCTURE
ASSEOIR LA MÉDIATHÈQUE COMME UN ÉLÉMENT STRUCTURANT DE L'OFFRE CULTURELLE TALLARDIENNE

Action	Moyens humains	Moyens financiers	Échéancier
Création d'une identité visuelle à partir de la charte graphique de la commune	Graphiste	6 000 € (moyenne)	2027
	Pauline Mestre Sébastien Chevalier	Aucun : ressources internes	
Amélioration de la visibilité de la structure (signalétique urbaine, site internet)	Signalétique urbaine (enrichir la SIL pour la médiathèque) : Yannick Michel + Sébastien Chevalier + Fabienne Élie-Eynaud + Pauline Mestre, en lien avec l'Office de Tourisme	1 000 € (à affiner)	2025
	Site internet : Sébastien Chevalier + Pauline Mestre	Coût prestataire (Piment rouge) ? Et moyens internes	2025
Réalisation d'un document de présentation succinct et ludique ("Que peut-on faire à la médiathèque ?")	Fabienne Élie-Eynaud Pauline Mestre Laury Bonomo Sébastien Chevalier	Impression et distribution avec RsT : 3 000 flyers, environ 200€ ? (à affiner)	Sept. 2025

Objectif opérationnel : Faciliter l'accès à la médiathèque en la rendant inclusive

FIDÉLISER, ÉLARGIR ET DIVERSIFIER LES PUBLICS POTENTIELS DE LA STRUCTURE

Action	Moyens humains	Moyens financiers	Échéancier
Rendre gratuite l'adhésion pour tous ¹²	Fabienne Élie-Eynaud + Pauline Mestre	1 500 € (perte recettes)	1er trimestre 2025
Création d'une navette pour les personnes isolées		Lien CCAS ? Aller vers EVS (à chiffrer) Financements Caf ?	2029
Mise en place d'une signalétique adaptée aux différents publics (Prendre contact avec le CDG et des associations concernées)	Pauline Mestre en lien avec le Centre de Gestion	À chiffrer suite aux travaux de recherche. Financements ?	2027
Révision de l'offre documentaire : Co-construction BD05 d'un prêt spécifique Achat de matériel adapté (liseuse Victor, à St Bonnet financé à 70% car argument du prêt aux communes alentours)		Budget acquisitions annuel Aides achat matériel inclusif Aides acquisition (DGD, CNL)	2028
		BD05 : constitution d'un fonds tournant spécialisé	

¹² Voir annexe 5 : Exemple de fiche action "Passage à la gratuité"

Objectif opérationnel : Développer des actions spécifiques adaptées aux publics ciblés

FIDÉLISER, ÉLARGIR ET DIVERSIFIER LES PUBLICS POTENTIELS DE LA STRUCTURE

Action	Moyens humains	Moyens financiers	Échéancier
<p>Faire un état des lieux des actions et des publics : Commander une étude sur les publics spécifiques Élaboration d'un diagnostic fin des actions déjà menées Achat d'un compteur de fréquentation</p>	<p>Pauline Mestre + CCAS (publics en situation de handicap) + prestataire ou étudiant MDPH pour données / étude ?</p>	<p>Missionner un prestataire</p> <hr/> <p>Demander à un étudiant, stagiaire, apprenti de faire une étude ?</p> <p>Achat compteur : subventionnable avec matériel informatique</p>	<p>Fin 2026</p>
<p>Création d'actions culturelles et de services ciblés : Co-constructions d'actions en partenariat avec structures associatives (Club des aînés, clubs sportifs) Développer des actions hors-les-murs</p>	<p>Pauline Mestre + Laury Bonomo + associations + Sébastien Chevalier pour valoriser actions</p>	<p>Ressources internes</p>	<p>2028</p>
<p>Formation du personnel à l'accueil de publics spécifiques</p>	<p>Pauline Mestre + Laury Bonomo + bénévoles ? personnel de l'accueil, EFS, école, CCAS ?</p>	<p>Formation payante ?</p> <hr/> <p>CNFPT (gratuit) BD05 (gratuit) : formation accueil publics âgés, illettrisme</p>	<p>2027</p>

Objectif opérationnel : Redimensionner les services pour leur usage réel

FIDÉLISER, ÉLARGIR ET DIVERSIFIER LES PUBLICS POTENTIELS DE LA STRUCTURE
FAIRE DE LA MÉDIATHÈQUE UN ACTEUR AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET SOCIAL DU TERRITOIRE

Action	Moyens humains	Moyens financiers	Échéancier
Renouveler le parc informatique (rachat / amélioration du parc en place)	Prestataire informatique mairie + Pauline Mestre / Laury Bonomo	À affiner (ordinateurs neufs ? parc de + de 5 ans, subventionnable ?) Achat de casques réalité virtuelle pour la Micro-Folie Subventions pour le compteur (DRAC, 15% Région, 15% Département), MF à part	2e trimestre 2025
		À affiner (amélioration de l'existant ?)	
Élaboration d'actions phares pour la médiathèque comme pour la Micro-Folie (2-3 fois par an ?) Renforcement de la communication pour ces actions ambitieuses	Pauline Mestre + Laury Bonomo + Fabienne Élie-Eynaud + Sébastien Chevalier	Budget animations existant Partenariats en place (coûts réduits)	1er trimestre 2026
Développement des actions de la Micro-Folie hors-les-murs	Laury Bonomo + réseau Micro-Folie	Micro-Festival (le prochain sera subventionné à 75%)	2028
		Achat de casques de réalité virtuelle (Micro-Folie) : 1 000 € (à affiner, financement ?)	
Adaptation de l'espace aux nouveaux usages et aux enjeux du PCSES :	Fabienne Élie-Eynaud + Pauline Mestre + prestataire	Étude de faisabilité (finançable DRAC) pour évaluer les coûts d'augmentation des m2 pour action culturelle et travail interne. Pas financé en amont mais coût étude compris dans projet final, lui subventionné (il faut avancer l'argent de l'étude). Idée du coût au m2 : voir St Bonnet ?	2026-2029
	Services techniques + Pauline Mestre / Laury Bonomo	Aménagement des espaces internes : étagères	2025
Adaptation de l'établissement aux changements climatiques	Services techniques + prestataire	Installation climatisation Végétalisation du parvis	2026
	Pauline Mestre	Horaires saisonniers	2026

Objectif opérationnel : Tisser du lien avec les autres services de la commune

ASSEOIR LA MÉDIATHÈQUE COMME UN ÉLÉMENT STRUCTURANT DE L'OFFRE CULTURELLE TALLARDIENNE

Action	Moyens humains	Moyens financiers	Échéancier
Organisation de présentations de saisons en Mairie pour élus, agents et associations ; les inviter sur place pour faire connaître les actions de la médiathèque de l'ensemble des acteurs locaux	Fabienne Élie-Eynaud + Pauline Mestre + Laury Bonomo + Sébastien Chevalier, en lien avec autres sites culturels Dauphiné Libéré Office de Tourisme	Apéritif Lieu à déterminer Diapo des actions	Été 2025
Co-construction d'actions culturelles avec le château et le parc de la Durance	Fabienne Élie-Eynaud + Pauline Mestre + Laury Bonomo + Mathilde Salla + Anthony Terrible + Sébastien Chevalier	Budget animations de chaque site Achat matériel hors-les-murs : parasols ? barnums ?	Été 2026

Objectif opérationnel : Formaliser la communication autour de la médiathèque

ASSEOIR LA MÉDIATHÈQUE COMME UN ÉLÉMENT STRUCTURANT DE L'OFFRE CULTURELLE TALLARDIENNE
FAIRE DE LA MÉDIATHÈQUE UN ACTEUR AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET SOCIAL DU TERRITOIRE

Action	Moyens humains	Moyens financiers	Échéancier
Intégration de la médiathèque dans un plan de communication communal : Réseaux sociaux Mutualisation du répertoire des partenaires sur la commune pour permettre un mailing ciblé Établissement d'une "fiche événement" pour systématiser la communication via les différents canaux (interne, externe, papier, numérique, urbaine...)	Fabienne Élie-Eynaud + Pauline Mestre + Laury Bonomo + Mathilde Salla + Anthony Terrible + Sébastien Chevalier Réunions périodiques	Achat téléphone pro (réseaux sociaux, lien bénévoles et partenaires, prise d'images de qualité) Budget communication annuel	Été 2025
Installation d'un panneau lumineux dédié uniquement aux actualités de la médiathèque avenue Auguste Durand.	Sébastien Chevalier + Pauline Mestre	Financement ? Formation PM	2e trimestre 2026

Objectif opérationnel : Initier une coopération entre les structures du sud gapeçais

FAIRE DE LA MÉDIATHÈQUE UN ACTEUR AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET SOCIAL DU TERRITOIRE

Action	Moyens humains	Moyens financiers	Échéancier
Organisation de rencontres régulières pour apprendre à se connaître	Pauline Mestre + Laury Bonomo + Fabienne Élie-Eynaud	Petite restauration Déplacements agents	2028
Développement d'actions culturelles (festival Constellations,...),	Fabienne Élie-Eynaud + Pauline Mestre + Laury Bonomo + Sébastien Chevalier Autres sites culturels ? Temps agent important	- Participation à part égale de chaque commune participante (modèle Lignes de Crêtes dans le Champsaur & Valgaudemar) - Le département finance jusqu'à 70% dans la limite de 3 000 € les actions co-construites - Déplacements, petite restauration	2029
		Participation au festival Constellations : financement du département à 100%	
Initiation d'un système d'échanges de collections : Rédaction d'une politique documentaire commune Augmentation des m2 pour travail en commun et circulation de collections.	Pauline Mestre + Laury Bonomo + Fabienne Élie-Eynaud + réseau	- Augmentation des mètres carrés - Poste de coordination partagé sur le réseau (financements poste coordinateur et véhicule par le département)	2029
		- Prestataire transporteur partagé par le réseau	

Calendrier des échéances

2025	2026	2027	2028	2029
<p>Passage à la gratuité</p> <p>Remise à niveau du parc informatique</p> <p>Établissement d'un plan de communication communal (prise en compte refonte site internet)</p> <p>Organisation d'une présentation de saison test, pour les élus, agents communaux et associations (septembre)</p> <p>Réalisation d'un document de présentation ("Que peut-on faire à la médiathèque ?")</p>	<p>Réalisation d'actions phares 2 à 3 fois par an</p> <p>Co-construction d'actions avec le Château et le Parc de la Durance</p> <p>Installation d'un panneau lumineux dédié à la médiathèque</p> <p>Réalisation d'un état des lieux des actions menées et des publics potentiels (diagnostic + achat compteur)</p>	<p>Formation du personnel à l'accueil des publics spécifiques</p> <p>Création d'une identité visuelle (évolution de la charte graphique de la commune)</p> <p>Amélioration de la visibilité (signalétique urbaine)</p> <p>Réalisation d'une signalétique interne adaptée et inclusive</p>	<p>Élaboration d'actions culturelles et de services ciblés (cf état des lieux 2026, public adulte et handi)</p> <p>Révision de l'offre documentaire</p> <p>Développement d'actions hors-murs pour la Micro-Folie</p> <p>Proposition de rencontres entre bibliothécaires de la Vallée de la Durance</p>	<p>Initiation d'une réflexion sur un système d'échange de collections dans la Vallée (politique documentaire commune, système de circulation des fonds)</p> <p>Augmentation des mètres carrés en adéquation aux nouveaux usages</p> <p>Réalisation d'actions culturelles avec les bibliothèques de la Vallée de la Durance</p> <p>Mise à disposition d'une navette pour les personnes isolées lors d'actions ponctuelles</p>

Conclusion

En tant que deuxième ville de l'agglomération et aux vues de l'intérêt historique de la commune, Tallard est aujourd'hui un centre incontournable du sud gapeçais. La rédaction du présent PCSES a permis à l'ensemble du comité de pilotage de mesurer, dans ce contexte, les enjeux de la lecture publique et de faire un bilan du fonctionnement de la médiathèque Michel Serres depuis son ouverture. Ce projet ambitieux, qui a vu le jour en 2018 au cœur d'un territoire dont l'offre d'établissements culturels est relativement restreinte, répond à une demande qui dépasse le territoire purement tallardien.

Rapidement investie par le public jeunesse, qui avait déjà ses habitudes dans les anciens locaux, la médiathèque a désormais pour principal défi de conquérir les adultes. L'accueil chaleureux, les collections variées, les services adaptés ainsi que l'action culturelle riche demeureront au cœur des préoccupations de l'équipe afin de réduire le déséquilibre de fréquentation. Cela passera par le passage à la gratuité, le maintien du budget d'acquisition, la recherche de financements et l'investissement constant du personnel formé qui développe et entretient des liens avec de nombreux partenaires locaux. Une attention doit également être portée au volet communication afin de la rendre plus large, systématique et efficiente.

Des limites ont été identifiées concernant le bâtiment : un manque de mètres carrés, notamment pour le travail interne et l'action culturelle ainsi que la Micro-Folie, mais aussi la difficulté à maintenir des températures agréables en été ce qui entraîne une baisse de fréquentation.

Les points de vigilance identifiés lors du travail de rédaction du présent PCSES nous permettent d'identifier trois axes stratégiques : un travail de fidélisation et de diversification autour des publics, un enjeu de positionnement dans l'offre culturelle et sociale tallardienne, et enfin l'opportunité d'endosser un rôle moteur au service du développement culturel du territoire.

Le décloisonnement de l'action publique sera indispensable. La culture, à travers ses missions, peut se concevoir comme un outil, un espace pour penser les projets à venir. Dans ce contexte, la médiathèque Michel Serres a toute sa place dans les projets et évolutions à venir de la Ville.

L'équipe municipale et plus particulièrement le comité de pilotage tient à remercier le dispositif d'accompagnement mis en place par la Bibliothèque Départementale dont a bénéficié l'équipe de la médiathèque dans la rédaction de ce projet de service tout au long de l'année. Celui-ci a permis de nombreux échanges et l'instauration de nouvelles dynamiques de travail.

Annexes

Annexe 1 : Composition du comité de pilotage

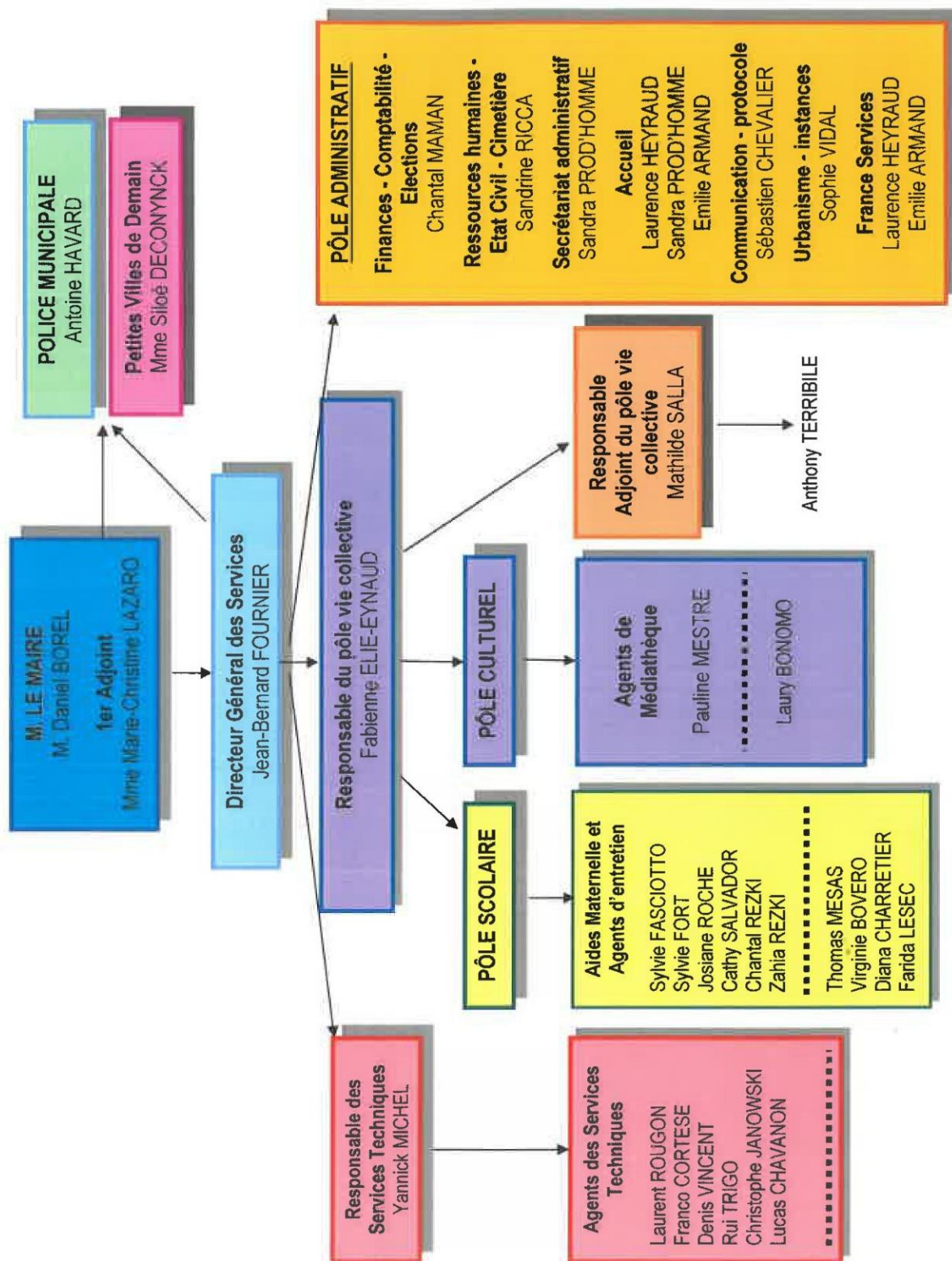
Fonction	Nom
Conseiller lecture DRAC	William JOUVE puis Catherine DES BOSCS
Directeur BD05	Blaise MIJOULE
Référente secteur BD05	Florence RAMBAUD
Maire Tallard	Daniel BOREL
Adjoint culture	Christian PAPUT
Adjointe éducation	Sylvie LABBÉ
Conseillère municipale	Nathalie MARTIN-MILLE
DGS	Jean-Bernard FOURNIER
Responsable pôle vie collective (éducation culture)	Fabienne ÉLIE-EYNAUD
Responsable médiathèque	Pauline MESTRE

Annexe 2 : Constats sur le passage à la gratuité, d'après les récentes études de l'Association des Bibliothécaires de France (ABF)

- La gratuité attire le public : augmentation de 40% des inscrits en moyenne ainsi que 10% de prêts en plus.
- Outil de lutte contre la discrimination : le paiement d'une somme, même minime, reste un obstacle symbolique (particulièrement en temps de crise).
- Amélioration de la lisibilité du lieu : communication plus claire, mais aussi un plus pour l'image de la collectivité.
- Inscription plus facile et spontanée, facilite la découverte du lieu.
- Pour la commune c'est un investissement : rendre la population plus instruite, plus avertie. Permettre l'accès à la culture, l'information, la formation, lutter contre l'illettrisme, l'illectronisme, l'isolement, sensibiliser aux enjeux environnementaux, à l'éducation aux médias...
- Valoriser l'image du bien commun : l'adhésion à un bien commun gratuit renforce une cohésion sociale et territoriale.
- Geste symbolique fort vis-à-vis de la population. Il revient aux élus de décider ce qu'ils veulent offrir à leurs concitoyens et l'image qu'ils veulent montrer.
- Un service public plus efficient : plus de fréquentation, plus d'inscrits pour un même coût de fonctionnement. Plus il y a de personnes inscrites, moins le service coûte cher par rapport aux frais fixes.

Annexe 3 : Organigramme de la Mairie de Tallard

ORGANIGRAMME DE LA MAIRIE DE TALLARD AU 29 NOVEMBRE 2024



Annexe 4 : Principaux outils de communication utilisés

Outil	Diffusion	Qui ?	Notes / remarques
Livret d'action culturelle	3 par an 350 exemplaires Mairie, médiathèque, parfois Office du Tourisme	SC + PM	Outil important mais diffusion insuffisante Améliorer la lisibilité par public
Affiches	1 par évènement Affichage papier à la médiathèque et sur le FB de la média, parfois de la Mairie	SC + PM	Beaucoup de travail pour peu d'effet : il faudrait en distribuer Manque de lisibilité car trop similaires
Newsletter	Mensuelle, calendrier des animations et informations ponctuelles Environ 800 adresses	PM	Nouveau format (image intégrée dans le corps du mail, créée sous Canva) semble mieux fonctionner que le lien vers mise en page Sway ou le texte simple sans photos
APIDAE (site Office de Tourisme)	Tous les évènements sont renseignés et le système relaie les informations sur différentes plateformes.	PM	Chronophage car le système est fait comme ça, mais on ne peut pas faire sans. Pas de mesure de l'efficacité.
Presse	Dauphiné Libéré : relais quasi-systématique par médiathèque et service communication. Radio et TV. : occasionnel	SC + PM	Diversifier les médias en fonction de l'ampleur des évènements et du public visé ?
Panneau lumineux	Actualisé en permanence	SC	Bon outil, les infos de la médiathèque se perdent peut-être parfois parmi les autres annonces
Regard sur Tallard	3 par an La médiathèque dispose d'un espace variable pour présenter son actualité.	SC + PM	Nécessité d'anticiper pour caler gros évènements sur publications.
Site internet de la commune	Infos générales Relais page FB Accès livret d'animations	SC	Pourrait être complété (Culturicimes, actualités...) Mais cela nécessite des mises à jour régulières.
Médiation orale	Les agents de la médiathèque font en permanence la promotion des actions.	PM + LB	L'ensemble des agents communaux pourrait être davantage acteur de cette médiation. Cela demande une connaissance, même partielle, des missions et services que proposent la médiathèque.
Diffusion ciblée	Quand c'est possible	PM + LB	Demande du temps mais un répertoire a été créé, c'est une première ressource, à compléter en fonction des actions et des publics ciblés à l'échelle du territoire.
Réseaux sociaux	Facebook quand c'est possible (minimum une fois par semaine)	PM	Outil indispensable aujourd'hui. Nécessité de multiplier les plateformes (Facebook, Instagram, Tiktok) et de dégager du temps et des outils pour plus de réactivité et de consistance (photos de qualité, montage vidéo...)

SC = Sébastien Chevalier / PM = Pauline Mestre / LB = Laury Bonomo

Annexe 5 : Exemple de fiche action "Passage à la gratuité"

Descriptif synthétique	Rendre l'adhésion à la médiathèque gratuite pour tous
Responsable(s) de l'action	Fabienne Elie-Eynaud et Pauline Mestre
Axe(s) stratégique(s) de rattachement	Fidéliser, élargir et diversifier les publics potentiels de la structure
Objectif(s) opérationnel(s) de rattachement	Faciliter l'accès à la médiathèque en la rendant inclusive
Indicateurs de résultats quantitatifs et qualitatifs	Augmentation du nombre d'adhérents actifs adultes. Hausse fréquentation rendez-vous adultes.
Calendrier de l'action (durée - échéance)	Janvier 2025 : Fin rédaction PCSES Février 2025 : Délibération présentée au conseil municipal Mars 2025 : Gratuité effective
Modalités de valorisation	Communication
Partenariats envisagés	-
Moyens nécessaires (type - coût - financement)	1 500 € pour compenser la perte des recettes : vote d'une baisse du budget d'action culturelle de 1 500 € en 2025.